Quatre-vingt-deuxième année. — N° 100. Le Numéro : 10 francs. Jeudi 27 Avril 1950.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DECRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION **QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e** | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté du 20 avril 1950 portant délégation de signature (p. 4128).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 30 mars 1950 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (p. 4122).

Ministère de la défense nationale.

Tableaux de concours pour la Légion d'honneur (année 1950, armée de l'air, active) (p. 4124).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 50-465 du 21 avril 1950 attribuant une indemnité forfaitaire exceptionnelle aux retraités bénéficiaires du décret du 5 octobre 1949 (p. 4127).

Arrêté du 26 avril 1950 portant rétablissement du droit de douane d'importation applicable aux sucres raffinés ou agglomérés (p. 4127).

Arrêté portant modification du tarif des droits de douane d'importation et suspension ou rétablissement des droits de douane applicables à certains produits (rectificatif) (p. 4127).

Arrêté portant modification du tarif des droits de douane d'importation et rétablissement des droits applicables à certains produits (rectificatif) (p. 4127).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté du 24 avril 1950 portant création d'une régie d'avances auprès du service de la navigation aérienne (p. 4128).

Arrêté portant nomination d'un régisseur d'avances (p. 4128).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté portant nomination d'un commissaire adjoint du Gouvernement auprès d'Electricité de France (p. 4127).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 21 avril 1950 relatif à la répartition des blés entre les moulins (p. 4128).

(1 f.)

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 3 avril 1950 portant délégation de signature (p. 4129).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations et annulations de convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 4129).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 4132).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 4133).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de produits en provenance et originaires de la république fédérale d'Allemagne (p. 4133).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits en provenance et originaires de la république fédérale d'Allemagne (p. 4133).

Annonces (p. 4134).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 42 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 26 avril 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 2881).

Prix : 5 F.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 30 mars 1950 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement.

Par décret en date du 30 mars 1950, des récompenses pour actes de courage et de dévouement sont accordées aux personnes dont les noms suivent qui se sont distinguées à l'occasion des incendies du massif forestier de Gascogne:

Médaille d'or (à titre posthume).

M. Belloc (Pierre), « Labirade », à Cestas (Gironde).
M. Berdanas (André), à Canejean (Gironde).
M. Bonnin (Jean), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Bordessoules (Armand), « Mignon », au Barp (Gironde).
M. Cazeaux (René), à Canejean (Gironde).
M. Chadeau (René), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Condé (Marcelino), « Jarry », à Cestas (Gironde).
M. Coulon (Jean-Pierre), 10, rue Boudet, à Bordeaux (Gironde).
M. Crabos (Justin), « Croix-d'Hins », à Cestas (Gironde).
M. Dagorn (Robert), « aux Bordes », à Toctoucau-Pessac (Gironde).
M. Dagorn (Roland), 14, chemin de la Poudrière, à Pessac (Gironde).
M. Dassié (Louis), « Maujay », à Canejean (Gironde).
M. Days (Pierre), « la Rue », à Canejean (Gironde).
M. Descouve (Gaston), 15, rue Maxime-Lalanne, à Bordeaux (Gironde).
M. Dominé (Yves), à Canejean (Gironde).
M. Dubergier (Jean-Louis), « Pont de Langon », à Villenave-d'Ornon (Gironde).
M. Dubourg (Jacques), au bourg de Cestas (Gironde).
M. Dubourg (Jean), lieu dit « le Pontet », à Gradignan (Gironde).
M. Ducasse (Jean), à Canejean (Gironde).
M. Ducout (Pierre), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Faget (William), à Canejean (Gironde).
M. Fauquet (Orel), « les Gars », à Cestas (Gironde).
M. Fuertes (Joanito), lieu dit « le Courneau », à Gradignan (Gironde).
M. Gaillard (Jean), « Croix-d'Hins », à Marcheprime (Gironde).
M. Gaillard (Robert), « Jauge », à Cestas (Gironde).
M. Geoffré (Michel), à Mérignac (Gironde).
M. Getto (Gaston), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Giraudeau (Louis), à Saucats (Gironde).
M. Gisquet (Maurice), « Chapet », à Cestas (Gironde).
M. Gisquet (René), « Chapet », à Cestas (Gironde).
M. Glady (Edgard), « Couhins », à Villenave-d'Ornon (Gironde).
M. Goossens (Marcel), 39, rue Nicolas-Beaujon, à Bordeaux (Gironde).
M. Gregoire (Jean), « Castillonville », à Cestas (Gironde).
M. Gueyrard (Pierre), à Canejean (Gironde).
M. Jouglin (Jean), à Canejean (Gironde).
M. Labachotte (Bernard), à Canejean (Gironde).
M. Lapenne (Félicien), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Laquieze (Jean), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Larrieu (Jacques), à Canejean (Gironde).
M. Lasseville (Jean), à Canejean (Gironde).
M. Lozach (Jean), « Croix-d'Hins », à Marcheprime (Gironde).
M. Mano (Pierre), « Croix-d'Hins », à Cestas (Gironde).
M. Maubourguet (Dominique), « Bellevue », à Cestas (Gironde).
M. Molas (Jean), 37, chemin des Charmilles, à Talence (Gironde).
M. Mougneres (Roger), lieu dit « Debante », à Gradignan (Gironde).
M. Nau (André), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Olivier (Jean-Baptiste), à Leognan-les-Peyreires (Gironde).
M. Rebeyrol (Marc), à Canejean (Gironde).
M. Sady (Christian), à Canejean (Gironde).
M. Sensey (Georges), « Bellevue », à Cestas (Gironde).
M. Sentucq (François), lieu dit « Croix-d'Hins », à Cestas (Gironde).
M. Simon (Anastasio), à Canejean (Gironde).
M. Sivry (Jean), à Leognan-Loustalade (Gironde).
M. Taris (André), à Canejean (Gironde).
M. Techeney (Gabriel), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Val (Ambrogio), à Canejean (Gironde).
M. Voisin (René), 21, rue du Champ-de-Manœuvre, à Villenave d'Ornon (Gironde).

Médaille d'argent de 1re classe.

M. Audoit (Gilbert), sergent à la base aérienne de Cazaux (Gironde).
M. Flamant (Emile), capitaine à la base aérienne de Cazaux (Gironde).
M. Marcade (Pierre), docteur en médecine, 22, avenue Pasteur, à Pessac (Gironde).
M. Marliere (Pacifique), capitaine à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Mauger (René), lieutenant au 33e régiment d'artillerie.
M. Pinsac (Louis), sergent à la base aérienne de Cazaux (Gironde).
M. Pouilly (Pierre), sergent à la base aérienne de Cazaux (Gironde).

Médaille d'argent de 2e classe.

M. Besse (Louis), sergent au régiment de sapeurs-pompiers, 28e compagnie.
M. Bœuf (Robert), lieutenant au 126e bataillon d'infanterie.
M. Brival (Georges), capitaine au 57e bataillon d'infanterie.
M. Carol (Jean), canonnier au 33e régiment d'artillerie.
M. Collin (Marcel), adjudant à la base aérienne de Cazaux (Gironde).
M. Durand (Pierre), à Léognan (Gironde).
M. Gregy (Maurice), lieutenant au régiment de sapeurs-pompiers, 3e compagnie.
M. Jolibert (Jean), soldat à la base aérienne de Toulouse-Pérignon.
M. Lafargue (André), canonnier au 33e régiment d'artillerie.
M. Lafont (Alphonse), à Cestas (Gironde).
M. Lalheugue (Albert), aspirant au 57e bataillon d'infanterie.
M. Lasserre (Jean), docteur en médecine à Gradignan (Gironde).
M. Ligier de la Prade (Jean), chef de bataillon au régiment de sapeurs-pompiers, 5e compagnie.
M. Morieux (Bernard), canonnier au 33e régiment d'artillerie.
M. Pommie (Jean), « la House », à Canejean (Gironde).
M. Rabany (Charles), lieutenant au 1er régiment de spahis marocains.
M. Saint-Yves (Emile), soldat à la base aérienne de Toulouse-Pérignon.
M. Treuil (Roger), canonnier au 33e régiment d'artillerie.
M. Turo (Jean), canonnier au 33e régiment d'artillerie.

Médaille de bronze.

M. Arnaudin (Roger), 7, rue Marcel-Sembat, à Cenon (Gironde).
M. Audoin (Jacques), aspirant au 126e bataillon d'infanterie.
M. Augey (Jacques), soldat au 148e bataillon de transmissions.
M. Baillargeant (Kléber), soldat au 126e bataillon d'infanterie.
M. Bardoux (Jean), aspirant au 1er régiment de spahis marocains.
M. Belin (Désiré), soldat au 148e bataillon de transmissions.
M. Bello (Emile), canonnier au 403e régiment d'artillerie anti-aérienne.
M. Binquet (Jean), sergent-major au 57e bataillon d'infanterie.
M. Borles (Henri), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).
M. Bouquin (Robert), sergent-chef au 126e bataillon d'infanterie.
M. Bourrier (Jean), soldat au 148e bataillon de transmissions.
M. Bouzeran (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blaye (Gironde).
M. Cassiau (André), soldat au 57e bataillon d'infanterie.
M. Codron (Louis), aspirant à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Cosson (Robert), adjudant au régiment de sapeurs-pompiers, C. H. R.
M. Debeat, lieutenant au 18e B. I. P.
M. Ducos (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Dufauret (Pierre), aspirant au 148e bataillon de transmissions.
M. Dupont (Xavier), lieutenant au 33e régiment d'artillerie.
M. Egler (Pierre), soldat au 148e bataillon de transmissions.
M. Fedon (Max), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Fischer (Henri), sergent-chef au régiment de sapeurs-pompiers, C. H. R.
M. Fréneau (Roger), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Fustinoni (Bruno), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blaye (Gironde).
M. Garcia (Edouard), sapeur au 17e bataillon du génie aéroporté.
M. Gilbert (Jean), canonnier au 401e régiment d'artillerie anti-aérienne.
M. Gouriou (Jacques), aspirant au 33e régiment d'artillerie.
M. Gumuchian (André), aspirant au 403e régiment d'artillerie anti-aérienne.
M. Haffemayer (André), soldat au 148e bataillon de transmissions.
M. Heilbronn (Robert), soldat au 148e bataillon de transmissions.
M. Heiser (Georges), sous-lieutenant au 126e bataillon d'infanterie.
M. Hubert (Guy), canonnier au 33e régiment d'artillerie.
M. Joans (André), soldat au 2e régiment de cuirassiers.
M. Jouaite (Roland), maréchal des logis au 403e régiment d'artillerie antiaérienne.
M. Lambert (Yves), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Blaye (Gironde).
M. Lamps (Denis), caporal-chef au 126e bataillon d'infanterie.
M. Langlois (Robert), canonnier au 403e régiment d'artillerie anti-aérienne.

M. Lebourcier (Maurice), soldat au 126e bataillon d'infanterie.
M. Levrot (Pierre), canonnier au 401e régiment d'artillerie antiaérienne.
M. Lévy, lieutenant au 35e R. A. L. P.
M. Manon (Jean), sergent-chef au 126e bataillon d'infanterie.
Mme Marchand (Andrée), 3, impasse des Minimettes, à Bordeaux (Gironde).
M. Massardier (Antonin), soldat au 57e bataillon d'infanterie.
M. Matt (Raymond), soldat à la base aérienne de Toulouse-Perigmon.
M. Melchy (Gilbert), capitaine au 33e régiment d'artillerie.
M. Moquet (Yves), aspirant au 33e régiment d'artillerie.
M. Naudo (Maurice), maréchal des logis chef au 1/2 R. A. C.
M. Ouvrard (Roland), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Papin (Azaël), canonnier au 33e régiment d'artillerie.
M. Pascaud (Marcel), sergent au 57e bataillon d'infanterie.
M. Pencreach (François), adjudant au 33e régiment d'artillerie.
M. Perron (Pierre), sapeur au 6e régiment du génie.
M. Potier (Roger), cavalier au 2e régiment de hussards.
M. Renard (André), soldat à la base aérienne de Toulouse-Perigmon.
M. Salzmann (Max), chauffeur à la 4e compagnie régionale du train.
M. Sekalski (Jacques), brigadier au 403e régiment d'artillerie antiaérienne.
M. Tavernier (Pierre), capitaine au 1er régiment de spahis marocains.
M. Venault (Maurice), soldat au 126e bataillon d'infanterie.
M. Vigneron (Guy), aspirant au 126e bataillon d'infanterie.
M. Zipper (Arthur), soldat au 148e bataillon de transmissions.

Mention honorable.

M. Aubeneau, aspirant au 18e B. I. P.
M. Balerin, soldat au 18e B. I. P.
M. Bonnaillie (Arthur), capitaine, commandant la section de gendarmerie de Mont-de-Marsan (Landes).
M. Loiseau, caporal au 18e B. I. P.
M. Verdelhon, capitaine au 35e R. A. L. P.

Lettres de félicitations.

Corps de sapeurs-pompiers de Jonzac (Charente-Maritime).
Corps de sapeurs-pompiers de Montendre (Charente-Maritime).
Corps de sapeurs-pompiers de Montguyon (Charente-Maritime).
Corps de sapeurs-pompiers de Montlieu (Charente-Maritime).
M. About (Charles), capitaine au régiment de sapeurs-pompiers, 5e compagnie.
M. Adhumeau (André), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Angibaud (Marc), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).
M. Bernaleau (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Blaye (Gironde).
M. Bernard (André), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Bernard (René), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Bonnard (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blaye (Gironde).
M. Bouey (Claude), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Calmels (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Blaye (Gironde).
M. Carrat (Marin), caporal au régiment de sapeurs-pompiers, 3e compagnie.
M. Casagrande-Secchin (Eugénio), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Chappellier (André), lieutenant au régiment de sapeurs-pompiers, 9e compagnie.
M. Charrier (Fernand), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Chavanac (Guy), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Clercin (Pierre), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Cuif (Emmanuel), sergent à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Curie (Frédéric), chef de bataillon au régiment de sapeurs-pompiers, C. H. R.
M. Decler (Gilbert), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Derniaux (Jacques), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Donat (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
M. Dubos (Jean-Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).
M. Dufour (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).
M. Dumoulin (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Christoly-de-Blaye (Gironde).
M. Fontaine (Georges), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Gaudin (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Gilbert (Charles), caporal-chef au régiment de sapeurs-pompiers, C. H. R.
M. Grillet (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
M. Hebreteaux (Léon), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Horeau (Guy), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Hurbes (Pierre), lieutenant au régiment de sapeurs-pompiers, C. H. R.
M. Jacquelin (Louis), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Joly (André), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Labout (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Lagache (Maurice), lieutenant, commandant la section de gendarmerie de Labouheyre (Landes).
M. Lagrue (Guy), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Lainet (Etienne), caporal à la base aérienne de Rochefort (Charente-Maritime).
M. Lalande (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Lalanne (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
M. Laval (René), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Lazes (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
M. Leclerc (Jean), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Lemarchand (Guy), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Lemonier (Marin), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Leroy (François), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Lozanam (Louis), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Marie (Jacques), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Marti (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
M. Mauray (Paul), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Menard (André), capitaine au régiment de sapeurs-pompiers, 12e compagnie.
M. Moulinier (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Blaye (Gironde).
M. Moulinier (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).
M. Nery (Roland), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blaye (Gironde).
M. Orial (René), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Pastureau (Wilhem), caporal mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).
M. Pelletan (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye (Gironde).
M. Peron (Maurice), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Perrais (Guy), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Philippine (Marcel), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Pilard (René), adjudant-chef à la base aérienne de Rochefort (Charente-Maritime).
M. Portaize (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).
M. Puchois (René), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Rivoallan (Roger), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Robert (Jean), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Sanguigne (Anselme), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
M. Sanguigne (Augustin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
M. Sarraute (Daniel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
M. Sinicco (Aldo), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Vallet (Roland), soldat à la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.
M. Verdon (Gilbert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Tableaux de concours pour la Légion d'honneur (année 1950, armée de l'air, active).

Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu le décret organique de la Légion d'honneur du 16 mars 1852;

Vu la loi n° 49-591 du 26 avril 1949 tendant à définir les conditions dans lesquelles les militaires dégagés des cadres peuvent concourir pour la Légion d'honneur et la médaille militaire;

Vu le décret n° 47-2270 du 29 novembre 1947 fixant les attributions du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air);

Vu le décret n° 49-1510 du 21 novembre 1949 fixant les attributions des secrétaires d'Etat aux forces armées,

Décident:

Sont inscrits au tableau de concours pour la Légion d'honneur de l'année 1950:

POUR OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

A. — PERSONNEL NAVIGANT

Corps des officiers de l'air.

1° *Armée active.*

Degurse (Louis-Marie), lieutenant-colonel.
Etienne (Pierre), lieutenant-colonel.
Adam (Gaston-Charles-Louis), lieutenant-colonel.
Rouge (Charles-François-Joseph), lieutenant-colonel.
Hamel (Paul-Louis), colonel.
Davy (Paul), commandant.
Simonin (Jules-Gaston-Paul), colonel.
Labit (Georges-Joseph-Emile), lieutenant-colonel.
Lafaige de Caillard (Henri-Louis-Pierre-André), lieutenant-colonel.
Vieug.ot (Henri-Charles), lieutenant-colonel.
Ernoul de la Chenelière (François-Yves-Anne-Marie-Gaston), colonel.
Guignard (Jean-Victor), commandant.
Desclerc (Abel-Maurice-Charles), lieutenant-colonel.
Alexandre (Jean-Ludovic-Gabriel), lieutenant-colonel.
Goumin (Henri-Armand), commandant.
Rougevin-Baville (Edmond-Jacques), lieutenant-colonel.
Bernard (Georges-Louis-Auguste), lieutenant-colonel.
Loyen (Charles-Louis), lieutenant-colonel.
De Maistre (Maurice-Marie-Yvan), lieutenant-colonel.
Comte (André), lieutenant-colonel.
Madre (André), lieutenant-colonel.
Maone (Gabriel-Marie-Joseph-Octave), lieutenant-colonel.
Nodet (Maurice-Robert), lieutenant-colonel.
Villedieux (René-Jacques-Annet), commandant.
Marcoz (Paul-Auguste), colonel.
Bicot (Pierre-Marie-Vincent), lieutenant-colonel.
Duranthon (André-Henri), commandant.
Thoret (Jean-Marie-Jules-Augustin), colonel.
Saubestre (Vincent-Georges), colonel.
Boitelet (Hubert-Raymond-Marcel), commandant.
Meyrieux (Henry-Louis-Etienne), commandant.
Blanchard (Simon-Pierre-Jean-Bernard), commandant.
Pinteaux (Robert-Marceau), lieutenant-colonel.
Cremieu (Jean-François), lieutenant-colonel.
Martin (André), lieutenant-colonel.
Debernardy (Marcel-Félix-Marius), colonel.
Sales (Edouard), capitaine.
Thiry (Jean-Raymond-Paul), lieutenant-colonel.
Marie (Bernard-Lucien-Paul), lieutenant-colonel.
Le Borgne (Pierre-Marie-Guillaume), capitaine.
Lagrand (André-Jean-Armand), capitaine.
Gelin (Charles), commandant.
Jean (Edmond), capitaine.
Guerin (Jacques-Marie-Georges-Louis), commandant.

2° *Officiers en congé du personnel navigant concourant avec l'armée active.*

(Ordonnance du 19 juillet 1943.)

Kerhoas (Pierre-Marie), capitaine.
Veyssière (Georges-Antoine-Charles), commandant.
Rollet (Marcel-Eugène-Edmond-Henri), lieutenant-colonel.
Gontran (Gabriel-Joseph), commandant.
Ollivier (Marcel-Jean-Louis), commandant.
Selva (Joseph-Jean-François), capitaine.
Levêque (Pierre-André), lieutenant.
Jacquelin (Roger-Albert), commandant.
Vienot (André-Henri-Anatole), commandant.
Amarine (Léonce-Pierre), commandant.

(Loi du 5 avril 1946.)

Thibaut de La Carte de La Ferté Senectère (Martin-Marie-Robert), lieutenant-colonel.
Villemin (Alphonse-Eugène), capitaine.
Geoffroy (Marie-Paul-Robert), lieutenant-colonel.
Madelin (Henri-Marie), lieutenant-colonel.
Le Brun (Jean-Charles-Edmond), commandant.
Abauzit (Ferdinand-Louis-Pierre), commandant.
Michet de la Baume (Marie-Fernand-Henri), lieutenant-colonel.
Bouysse (Raymond), commandant.

B. — PERSONNEL NON NAVIGANT

I. — **Corps des officiers de l'air.**

1° *Armée active.*

Verrier (Marcel), capitaine.
Merle (René-Emile), lieutenant-colonel.
Henry (Edouard), commandant.
Louradour (Clément-François), commandant.
Ventre (Louis-Baptiste), lieutenant-colonel.
Pacot (Paul-Gaston), lieutenant-colonel.

2° *Officiers dégagés des cadres concourant avec l'armée active.*

(Loi du 5 avril 1946.)

Cougouilles (Pierre-Martial), lieutenant-colonel.
Vauthier (Maurice-Charles-Appolinaire), lieutenant-colonel.

II — **Corps des officiers mécaniciens de l'air.**

Armée active.

Vidal (Jean-Pierre), commandant.
Perrier (Léon), commandant.
Maupeu (Henri-Julien), lieutenant.
Habert (Célin-Gilbert), commandant.

III. — **Corps des officiers des services administratifs de l'air.**

Armée active.

Morazzani (Jean-Antoine), lieutenant-colonel.

IV. — **Corps des commissaires ordonnateurs de l'air.**

Armée active.

Gardeur (Albert-Jean-Alphonse), commissaire ordonnateur de 1re classe.
Lamouille (Georges-Aristide), commissaire ordonnateur de 2e classe.
Bilbault (Louis-François-Marius), commissaire ordonnateur de 1re classe.

V. — **Corps des officiers du service de santé de l'air.**

Armée active.

Connes (Jean), médecin lieutenant-colonel.
Luiggi (François-Joseph), médecin colonel.
Peyre (Henry-François), médecin lieutenant-colonel.

VI. — **Corps du contrôle de l'administration de l'aéronautique.**

Armée active.

Villemin (Jean-Frédéric-Emile), contrôleur de 1re classe.
Du Bessey de Contenson (Gérard-Roger), contrôleur de 2e classe.

Fait à Paris, le 18 avril 1950.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
ANDRÉ MAROSELLI.

Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu le décret organique de la Légion d'honneur du 16 mars 1852,

Vu la loi n° 49-391 du 26 avril 1949 tendant à définir les conditions dans lesquelles les militaires dégagés des cadres peuvent concourir pour la Légion d'honneur et la médaille militaire;

Vu le décret n° 47-2270 du 29 novembre 1947 fixant les attributions du ministre de la défense nationale et des secrétaires d'Etat aux forces armées;

Vu le décret n° 49-1510 du 21 novembre 1949 fixant les attributions des secrétaires d'Etat aux forces armées,

Décident:

Sont inscrits au tableau de concours pour la Légion d'honneur de l'année 1950:

POUR CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

A. — PERSONNEL NAVIGANT

I. — **Corps des officiers de l'air.**

1° *Armée active.*

(Reliquat du tableau de 1948.)

Blanchard (André-Ernest), lieutenant.

(Tableau 1950.)

Aurraie (Antoine-Maurice), lieutenant.
Prual (Yves-Marie-Joseph-Albert), lieutenant.
Guerin (André), lieutenant.
Lebœuf (Roger-Emile), lieutenant.
Granger (Rémy-Ernest), capitaine.
Cantraine (Fidèle-Lucien), capitaine.
Soubervie (Edmond-Jean), lieutenant.
Pellegrin (François-Jean), lieutenant.
Comeyras (Raymond-Roger), sous-lieutenant.
Rohner (Pierre), lieutenant.
Boy (Robert-Maurice), lieutenant.
Dauchier (Maxime-Gaston-Eugène), capitaine.

Bordeaux (Pierre-Jean), lieutenant.
Leclaire (Maurice), lieutenant.
Arcelin (Pierre-Victor-Charles), lieutenant.
Genin (André), lieutenant.
Dupré (André-Marcel-Jean), capitaine.
Triana (Bernard-Jean), lieutenant.
Petot (Emile-Ernest), lieutenant.
Soler (Léon-Joseph-Alexandre), lieutenant.
Briet (André-Eugène-Emile), lieutenant.
Soldeville (Jean-Maurice), capitaine.
Heyrault (Joël-Casimir), lieutenant.
Vinckevleugel (Marcel-Justin), lieutenant.
Louche (Marius-Jean), lieutenant.
Monfort (Amaury-Robert-Roger), lieutenant.
Weber (Pierre-Yvan), lieutenant.
Faucanie (Jean-Antoine), capitaine.
Fontaine (Robert), capitaine.
Blary (François), lieutenant.
De Larminat (Claude-Marie), lieutenant.
Lucas (René-Marcel), lieutenant.
Barberis (Robert), lieutenant.
Gaspard (Roland), lieutenant.
Martin (Georges), lieutenant.
Villeneuve (Pierre-Ernest), capitaine.
Labarre (Jacques-Emmanuel), commandant.
Schumpp (Marie-Auguste-Louis), capitaine.
Antoine (Jacques-Ludger), commandant.
Loge (Max-Robert), lieutenant.
Tourteau (Jean-Marius-François), lieutenant.
Vanaret (Georges-Jean-François), lieutenant.
Mazare (François-Marie-Georges), capitaine.
Goron (Léon-Adolphe), lieutenant.
Triquet (Pierre-Césaire), lieutenant.
Roncin (Daniel-Ildebert), lieutenant.
Turbeau (Maurice-Fernand-Julien), lieutenant.
Foucher (Maurice-Léon-Marcel), capitaine.
Lombardo (Paul-Marius), capitaine.
Treguer (Paul-Louis-Olivier-Jean), capitaine.
Hamedouche (Robert-André-Joseph), lieutenant.
Morlet (René-Emile-Henri), capitaine.
Delisle (André-Lucien), lieutenant.
Gouel (Pierre-Alexis), capitaine.
Coquelet (René-Pierre), capitaine.
Fiamma (Maurice-Georges-André), commandant.
Brosset (Roland-Prosper-Charles), capitaine.
Argaud (Elie-Marcel-Fernand), capitaine.
Houde (Jean-Franrois-Edmond), capitaine.
Durand (Jean-Pierre-Elysée), lieutenant.
Kirch (Mathies), lieutenant.
Roux (Maurice-Albert-Louis-Julien), lieutenant.
Lepeu (Guy-Fabien-Emile), capitaine.
Collombet (Jacques-Roger-Louis), commandant.
Jourdan (Jean-Pierre-François), lieutenant.
Fuchs (Fernand-Charles), capitaine.
Gloaguen (Blaise-Jean-Alain), capitaine.
Reyx (Jacques), capitaine.
Fricot (Michel-Ernest-Elie), lieutenant.
Roy (José-Jean-Raymond), capitaine.
Droitcourt (Raymond-Octave), lieutenant.
Perrin (Félix-Henri-Désiré), lieutenant.
Fourcaut (Jacques-Henri), capitaine.
Ganneau (César-Edgar-Louis), lieutenant.
De Chavagnac (Gilles-François), capitaine.
Reynaud (René-Augustin-Charles), lieutenant.
Causse (Jean-Yvon), lieutenant.
Herreyre (Gilbert-Francis-Roger), lieutenant.
Figuière (Gilbert-Jean), lieutenant.
Servais (André-Marie-Pierre-Martial), capitaine.
Le Mouroux (Jean-Marie), capitaine.
De Fontaine de Resbecq (Gilles-Léonce-Ange), lieutenant.
Billières (Henri), lieutenant.
Schmitt (Jean-Régnier), capitaine.
Guerrieri (Victor-Antonin-Georges), capitaine.
Galibert (Raymond-Joseph), lieutenant
De La Fournière (Louis-Pierre-Saturnin), capitaine.
Dabadin (Antoine-Arthur-Henri), lieutenant.
Monet (Maximin-Jean-Louis), lieutenant.
Friot (André-Théophile-Pierre), lieutenant.
Bal (Georges-Marcel), lieutenant.
Borgne (Pierre-Emile), lieutenant.
Guilloux (Jean-Marie), lieutenant.
Wicker (Pierre-Jérôme-François), lieutenant.
Elmlinger (Georges-Antoine), lieutenant.
Krauth (René-Pierre), lieutenant.
Vlaminck (Robert), lieutenant.
Valat (Jean-Georges), lieutenant.
Pelletier (René-Octave-Emile), capitaine.
Riveau (Jean-Marie), lieutenant.
Massiani (Paul-Antoine-Jean-Vincent), lieutenant.
Lapointe (Edouard-Robert), lieutenant.
Le Coze (Henri-Alexandre), lieutenant.
Betsch (Maurice-Charles-Edouard-Lucien), capitaine.

2° *Officiers en congé du personnel navigant concourant avec l'armée active.*

(Ordonnance du 19 juillet 1943.)

Menudier (Georges-Jules), lieutenant.
Desaime (Marcel-Auguste), lieutenant.
Conte (André-Eugène), lieutenant.
Giordani (Jean-Paul), lieutenant.
Gray (André-Raymond), lieutenant.
Serre (Jules-Paul), lieutenant.
Regnault (Roland-Charles), lieutenant.
Vergnet (Roger-Louis-Damien-Gabriel), lieutenant.
Couillaud (Joseph-Dominique), sous-lieutenant.
Riquier (Jean-Marcel-François), sous-lieutenant.
Pelletier (Yves-Adolphe), sous-lieutenant.
Audoli (Francis-Henri-Louis), commandant.
Arnouilh (André-Paul), lieutenant.
Milan (Henri-Robert), sous-lieutenant.
Lesaffre (André-Léon), sous-lieutenant.
Jeannin (Pierre-Jules-Marie), lieutenant.
Lheureux (Roger-Simon), commandant.
Dejean (Jacques-Guillaume), lieutenant.
Boutillon (Robert-Maurice), lieutenant.

(Loi du 5 avril 1946.)

Arnault de La Ménardière (Christian-Paul-Louis), capitaine.
Texier (Max-Achille), lieutenant.
André (Maurice-Cyprien), lieutenant.

3° *Officiers dégagés des cadres concourant avec l'armée active.*

(Loi du 5 avril 1946.)

Thiebaut (Georges-Alix), sous-lieutenant.
Hobart (René-Albert-Marie), commandant.
De Baglion de La Dufferie (Eudes Marie), commandant.
Djabian-Paris (Jean-Pierre), sous-lieutenant.

4° *Officiers en non-activité par suppression d'emploi concourant avec l'armée active.*

(Loi du 5 avril 1946.)

Rives (Albert), capitaine.

II. — **Corps des ingénieurs militaires de l'air et des ingénieurs militaires des travaux de l'air.**

Armée active.

Toudic (André-Francis), ingénieur militaire de 1re classe des travaux de l'air.
Demonne (Edouard), ingénieur militaire principal des travaux de l'air.
Soulier (Romain-Gustave-Alexandre-Charles), ingénieur militaire de 2e classe de l'air.
Bass (Jean-Michel), ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air.
Pely (Maurice-René-Louis-Emile), ingénieur militaire principal de l'air.
Genevey (Louis-Paul), ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air.
Causse (François-Edouard-Henri-Louis), ingénieur militaire principal des travaux de l'air.
Laborde (Jean), ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air.

III. — **Corps des sous-officiers du personnel navigant.**

Bonnafous (Paul-Augustin), adjudant-chef.

B. — PERSONNEL NON NAVIGANT

I. — **Corps des officiers de l'air.**

1° *Armée active.*

Colin (Gaston-Charles), lieutenant.
Larrieu (Joseph-Auguste-Léo), lieutenant.
Vittu (Edmond-Victor), lieutenant.
Santini (Jean-Toussaint), lieutenant.
Boutière (François-Firmin), lieutenant.
Charvin (Paul), lieutenant.
Mauchamp (André), lieutenant.
Laine (Pierre), capitaine.
Pennou (Pierre), lieutenant.
Moure (Henri-Jean), lieutenant.
Papin (Maxime-Franck-André), capitaine.
Bourqueney (Georges-Emile), lieutenant.
Patrie (Georges), capitaine.
Sauballe-Lacomme (Bernard), commandant.
Troussier (Henri-Cécil), commandant.
Dauphin (Marcel-Jean), commandant.
Palmade (Paul), capitaine.
Courbet (Edouard-Raoul), capitaine.
Fournet (Alphonse-Robert), capitaine.
Castex (Camille-Jean), capitaine.
Petit (Jean-Baptiste-Amable), lieutenant.
Meaude (Roger-Léon), capitaine.

2° *Officiers dégagés des cadres concourant avec l'armée active.*

Balmier (Fernand-Emilien), capitaine.
Charpentier (Emmanuel-Théodule), lieutenant.
Brun (Aimé-Louis), lieutenant.
Bauer (Nicolas-Lucien), lieutenant.
Girard (Sadi-Edmond), lieutenant.
Mainguy (Henri), lieutenant.

II. — **Corps des officiers mécaniciens de l'air.**

1° *Armée active.*

Bouvet (Bernard-Régis), capitaine.
Walter (Georges-Eugène-Léon-Louis), sous-lieutenant.
Chapuis (Marie-Jean-Baptiste-Aurèle), lieutenant.
Espuna (Ismaël-Emile), lieutenant.
Geloux (Jean-Victor-Joseph), lieutenant.
Macron (Edgar-Charles-André), lieutenant.
Crepin (Marcel-Zéphir), lieutenant.
Gassmann (Jean-Paul), lieutenant.
Soyer (Eugène-Paul-Albert), lieutenant.

Rouyer (Pierre-Claude-Emile), lieutenant.
Fournie (Louis-Henri), lieutenant.
Bacot (Victor), lieutenant.
Lefebvre (Lucien-Achille-Adrien), lieutenant.
Capiaux (Eugène-Henri), lieutenant.
Kerebel (Louis-Gabriel-Marie), lieutenant.
Allemand (Marcel-Pierre), lieutenant.
Buisson (André-Léopold), lieutenant.
André (Jean-Marie), lieutenant.
Padovani (Jacques), lieutenant.
Journeaux (Aimé-Jean-Louis), lieutenant.
Boesser (Ernest), capitaine.
Jeannin (Henri-Georges-Emile), lieutenant.
Peylet (Adrien-André), capitaine.
Rasser (Charles-Théodore), lieutenant.
Mazel (Florent-Louis), lieutenant.
Guillo (Léon-Mathurin-Marie), lieutenant.
Bonhomme (André), lieutenant.
Berlot (Lucien), lieutenant.
Alegre (Albert-Pierre), lieutenant.
Vannier (René-Henri), lieutenant.
Waechter (Joseph), lieutenant.
Claude (Roger-Auguste-Emile), capitaine.
Schmiederer (Joseph), lieutenant.
Wender (Robert-Victor), lieutenant.
Bellevaux (Roger-Henri-François), lieutenant.
Massini (Marcel-Marius), lieutenant.
Frigola (René), lieutenant.
Spetz (André), capitaine.
Leboube (Pierre-Victor), lieutenant.
Chollet (Ernest-Maurice), lieutenant.
Alglave (Maurice-Henri), lieutenant
Legrand (Eugène), capitaine.
Capillicz (Pierre), lieutenant.
Quinta (François-Roche-Sylvestre), lieutenant.
Carre (André-Charles-Augustin), lieutenant.
Prophète (Simon), lieutenant.
Pelletier (Jean-Auguste-Albert), capitaine.
Denoyer (Claude), lieutenant.
Brun (Marc-Ernest-Alexandre), lieutenant.
Lacaze (Jean), lieutenant.
Legrand (Marcel-Maurice-Paul), capitaine.
Boussard (Georges-Gaston), lieutenant.
Bonnard (Louis-Marius-Victor), lieutenant.
Daumy (Marcel-Claude), lieutenant.
Bachaud (Lucien-Charles-Jean), capitaine.
Bony (Fernand-Jean-Joseph), capitaine.
Tisserand (André-Robert), lieutenant.
Lochou (Emile-Jean), lieutenant.
Rousselot (Gaston-Pierre), lieutenant.
Ferra (Robert-Henri), commandant.
Didelle (Fernand-Georges), lieutenant.
Hestin (Marcel-Albert), lieutenant.
Renauld (Gontran-Fabien), lieutenant.
Lecoanet (Paul-Joseph-Octave), capitaine.
Mazières (Fernand-Lucien), commandant.
Bordenave (Raoul), lieutenant.
Leytoure (Louis-André), lieutenant.
Jan (Alexandre-Marie-Alexis), lieutenant.
Billoux (Antoine-Pierre-Noël), lieutenant.
Lesestre (Jean-Joseph-Etienne), capitaine.
Chambonnier (Charles), lieutenant.
Seurot (Robert-Paul), lieutenant.
Crespin (Georges-Louis-Marie), capitaine.
Villard (François-René), lieutenant.
Thiriet (Marie-André-Gérard), capitaine.
Cuny (Vital-Joseph-Eugène), lieutenant.
Albo (André-Jean), lieutenant.
Bouchequet (Raymond-Jérôme-François), lieutenant.
Rabbe (Albert-Jean), lieutenant.
Sirgue (Maurice), capitaine.
Figuères (Eandre-Antoine-Joseph) lieutenant.
Rive (Pierre-Georges), capitaine.
Begue (Jean-Joseph), lieutenant.
Fauche (Louis-Laurent), lieutenant.
Dauge (André-Pascal), lieutenant.
Vogt (Maurice-Victor), capitaine.
Thiriet (André-Joseph-Alix), lieutenant.
Bossu (Charles-François), commandant.
Passerieux (Pierre-Cressant), lieutenant.
Saux (Emile-Bernard), capitaine.
Berrier (Maurice-Jean-Marie), commandant.
Fontaine (Marie-Louis), capitaine.
Garnier (André), lieutenant.
Courtinat (Albert-Henri), capitaine.
Canicave (Marcel-Charles), capitaine.
Le Gall (André-Joseph-Aimé), lieutenant.
Lacombe (Denis-Adrien), capitaine.
Verdoya (Marcel-Victor), lieutenant.
Colombat (René-André), capitaine.
Kahan (Bénédict), commandant.

2° Officiers dégagés des cadres concourant avec l'armée active.

(Loi du 5 avril 1946.)

Maligne (Jean), lieutenant.
Bernard (Philibert), lieutenant.
Peltriaux (Ernest-Marcel), lieutenant.
Leclère (René-Jules), lieutenant.

III. — Corps des officiers des services administratifs de l'air.

1° Armée active.

Levy-Ducas (Jean-Alexis-Louis), lieutenant.
Cornebois (Charles-Emile), lieutenant.
Laun (Charles), lieutenant.
Blazy (Louis-Albert), lieutenant.
Lacannette (Jean-Baptiste-Frédéric-François), lieutenant.
Comot (Paul-Wilfrid-Adolphe), lieutenant.
Eckert (Jean-Paul), lieutenant.
Janain (Marceau), lieutenant.
Blesson (Pierre-Dominique), lieutenant.
François (Georges-Léon), capitaine.
Soullet (René-Paul) capitaine
Meneu (Raymond), lieutenant.
Sepede (Georges-Claude-Marius), lieutenant.
Canat (Pierre-Adrien), lieutenant.
Verne (Amédée-Marie-Alphonse), lieutenant.
Casajoana (René-Fernand-Armand), lieutenant.
Cristiani (Hyacinthe), lieutenant.
Robaine (Gaston-Paul), lieutenant.
Charles (Pierre-Maurice), lieutenant.
Haller (Paul-Louis), capitaine
Coursaud (Jacques-Roger), lieutenant.
Saint-Aubin (Marcel-Jean), lieutenant.
Galien (Marcel-Gaston-André), lieutenant.
Malbis (Abel-Georges-Sylvain), lieutenant.
Munier (Henri-Clément), lieutenant.
Labarthe-Vacquier (Henri-Marie-Etienne), capitaine.
Renaudin (René), capitaine.
Moreau (Paul-Gaston-Henri-Auguste), capitaine.
Despujols (Jean-Etienne), capitaine.
Trefreau (Pierre), capitaine.
Deplen (René-Alfred), lieutenant.
Chevalier (Pierre), commandant.
Jouanny (Pierre-Jean-Jacques), capitaine.
Fulconis (Roger-Emile), commandant.
Lamiral (Joseph-Marcel-René), capitaine.
Morel (Paul-Robert), lieutenant.
Simtes (André), lieutenant.
Bonelli (Jules-François-Thésée), lieutenant.
Aime (Armand-Pierre), lieutenant
Devillers (Emmanuel-Edouard), commandant
Gaullier (Louis-Jean), capitaine.
Laporte (Jean-André-Henri), capitaine.
Lamothe (Jean-Raymond), commandant.
Toma (René-Pierre), capitaine.
Brouillaud (Maurice), lieutenant.
Le Dean (Pierre-Yves-Marie), capitaine.
Gery (René-Gabriel), capitaine.
Sabathier (Alfred), lieutenant.
Arrouy (Jean), lieutenant
Collonnier (Georges-Paul-Emile), commandant.
Germaux (André-Jean), commandant.
Saillard (Raymond-Henri-Apollon), lieutenant.

2° Officier dégagé des cadres concourant avec l'armée active.

(Loi du 5 avril 1946.)

Couturier (René-Gustave-Léon), capitaine.

IV. — Corps des commissaires ordonnateurs de l'air.

Armée active.

Delafon (Jean-Marie-François), commissaire ordonnateur de 3e classe.
Canac (Pierre-Camille-René), commissaire ordonnateur de 3e classe.
Nizer (Ernest-Camille-Nicolas Jacques), commissaire ordonnateur de 3e classe.
Willefert (Jules-Pierre-Joseph), commissaire ordonnateur de 3e classe.
Tardy (Maurice-Jean-Marie), commissaire ordonnateur de 2e classe.
Mercier (Marcel-Ernest-Charles), commissaire ordonnateur de 2e classe.

V. — Corps des officiers du service de santé de l'air.

Armée active.

a) Médecins.

Bonavita (Jacques-Antoine), médecin commandant.
Blojout (Raymond-Siméon), médecin commandant.
Verrière (Marie-Léon-Pierre), médecin commandant.
Favier (René), médecin commandant.
Silvestre (Gaston-Raymond), médecin commandant.
Curveille (Jean), médecin commandant.
Hascoët (Hilda-Camille), médecin commandant.
Ramnoux (Paul-Georges-Jean), médecin commandant.
Monnin (André), médecin commandant
Giordan (Paul-François-Joseph), médecin commandant.
Gadeot (Clair-Joseph-Robert), médecin commandant.
Bourdon (Jules-Robert), médecin lieutenant-colonel.
Froment (Henri), médecin lieutenant-colonel.
Nardin (Gustave-Raymond), médecin commandant.
Millet (Pierre-Carlos-Louis), médecin lieutenant-colonel.

b) Pharmacien.

Postic (François-Nicolas), pharmacien commandant.

VI. — Corps des ingénieurs militaires des travaux de l'air.

Armée active.

Jacob (Lucien), ingénieur militaire de 1re classe des travaux de l'air.

VII. — Corps des sous-officiers du personnel non navigant spécialiste.

1° Armée active.

Sombsthay (Robert-Jean), adjudant-chef.
Gorgorio (Joseph-Marie-Roger), adjudant-chef.
Penaceque (Aubert-Victor), adjudant-chef.

Gravière (Jean-Baptiste-Joseph), adjudant-chef.
Fabre (Joseph), adjudant-chef.
Valentin (Henri-Joseph), adjudant-chef.
Dalbiez (Etienne-Jean-Baptiste), adjudant-chef.
Alibert (Paul-Henri-Pierre), adjudant-chef.
Rix (Jacques-François), adjudant-chef.
Roux (Raoul), adjudant-chef.

3° Sous-officier dégagé des cadres concourant avec l'armée active.

(Loi du 25 août 1940.)

Ruppert (Ernest-Léon-Balthasard), adjudant-chef.

VIII. — **Corps des sous-officiers du personnel non navigant du service général.**

1° Armée active.

Mirabel (Jean), adjudant-chef.
Vigneront (Léon-Albert), adjudant-chef.
Gauthier (Georges-Gaston-Henri), adjudant-chef.
Stephanopoli (François-Xavier-Antoine), adjudant-chef.

2° Sous-officiers dégagés des cadres concourant avec l'armée active.

Regol (Sébastien-André), adjudant-chef.
Blois (André), adjudant-chef.

Fait à Paris, le 18 avril 1950.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
ANDRÉ MAROSELLI.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 50-465 du 21 avril 1950 attribuant une indemnité forfaitaire exceptionnelle aux retraités bénéficiaires du décret du 5 octobre 1949.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre d'Etat et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi de finances pour l'exercice 1950, n° 50-135, du 31 janvier 1950;

Vu la loi n° 49-1097 du 2 août 1949 portant réforme du régime des pensions des personnels de l'Etat tributaires de la loi du 21 mars 1928;

Vu le décret n° 49-1417 du 5 octobre 1949 attribuant aux retraités tributaires de la loi du 21 mars 1928 qui n'étaient pas rémunérés en fonction des salaires pratiqués dans l'industrie une avance sur la péréquation prévue par la loi du 2 août 1949,

Décrète:

Art. 1er. — Les bénéficiaires du décret n° 49-1417 du 5 octobre 1949 dont la pension, concédée ou revisée au titre de la loi du 21 mars 1928 et des textes subséquents, n'aura pas été revisée en application de la loi n° 49-1097 du 2 août 1949 au moment du payement de la première échéance trimestrielle à intervenir, percevront une indemnité forfaitaire et extraordinaire égale au huitième du montant annuel de l'avance sur péréquation dont ils bénéficient en exécution du décret susvisé.

Cette indemnité, qui se substitue à toute augmentation de l'avance sur péréquation au titre du premier semestre de l'année 1950, sera intégralement imputable sur le rappel d'arrérages, et éventuellement les arrérages afférents à la pension ou allocation revisée qui sera concédée aux intéressés en application de la loi du 2 août 1949.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre d'Etat et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 avril 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Rétablissement du droit de douane d'importation applicable aux sucres raffinés ou agglomérés.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Sur l'avis conforme du ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 8 juillet 1944 relative au régime douanier et fiscal des importations;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1947 portant modification du tarif des droits de douane d'importation et les textes subséquents qui l'ont modifié ou complété;

Vu le code des douanes, et notamment l'article 25,

Arrête:

Art. 1er. — Jusqu'à une date qui sera fixée par arrêté du ministre des finances et des affaires économiques, le droit de douane d'entrée applicable aux marchandises reprises au tableau ci-dessous est provisoirement rétabli dans la limite du taux indiqué audit tableau:

NUMÉRO du tarif des douanes d'importation.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX du droit en tarif minimum provisoirement applicable.
	Sucres de betterave, de canne et sucres analogues (saccharose):	
167 B	— Sucres raffinés ou agglomérés, y compris les candis.....	100 p. 100

Art. 2. — Le bénéfice de la clause transitoire prévue par le paragraphe 1er de l'article 25 du code des douanes sera accordé, sous les réserves et dans les conditions fixées par cet article, aux sucres visés à l'article 1er ci-dessus.

Art. 3. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 avril 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
ROBERT BURON.

Modification du tarif des droits de douane d'importation et suspension ou rétablissement des droits de douane applicables à certains produits.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 avril 1950, page 4057, 2e colonne, tableau, colonne Désignation des produits, n° Ex. 516 A:

Au lieu de:

« — — Autres (acides phtaliques; orthophtalate de sodium; orthophatalates de méthyle, d'éthyle, de méthyle et d'éhyle, de cyclohexyle) »,

Lire:

« — — Autres (acides phtaliques; orthophtalate de sodium; orthophatalates de méthyle, d'éthyle, de méthyle et d'éhyle, de cyclohexyle, etc.) ».

Modification du tarif des droits de douane d'importation et rétablissement des droits applicables à certains produits.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 avril 1950: page 4410, 2e colonne, tableau, colonne Désignation des produits, n° 351 B, 6e ligne, au lieu de: « — Autres », lire: « — — Autres ».

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Nomination d'un commissaire adjoint du Gouvernement auprès d'Electricité de France.

Par arrêté en date du 24 avril 1950 complétant un arrêté du 2 février 1948, M. Ambroise Roux, ingénieur des ponts et chaussées, a été nommé commissaire adjoint du Gouvernement auprès d'Electricité de France.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Délégation de signature.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret du 25 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Arrête:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement du ministre des affaires étrangères, M. Verdier, ministre plénipotentiaire, directeur des chancelleries et du contentieux, est habilité à signer toutes décisions concernant des réclamations en matière d'application du tarif des droits à percevoir dans les chancelleries diplomatiques et consulaires, de dépôts dans les chancelleries diplomatiques et consulaires, de successions et autres questions relevant de ses attributions.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Verdier, M. Montaudon, administrateur de 1re classe à la direction des chancelleries et du contentieux, est habilité à signer en ses lieu et place les décisions ci-dessus mentionnées.

Fait à Paris, le 20 avril 1950.

SCHUMAN.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Création d'une régie d'avances auprès du service de la navigation aérienne.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 94 du décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu l'arrêté du 12 mars 1941 portant création d'une régie d'avances auprès du service des ports aériens et de la circulation aérienne, modifié par les arrêtés du 9 mai 1946, du 16 septembre 1946, du 28 novembre 1947 et du 8 novembre 1948;

Vu l'arrêté provisoirement applicable du 1er avril 1941, portant création d'une régie d'avances au service des télécommunications et de la signalisation, modifié par l'acte dit arrêté du 3 juillet 1943 et les arrêtés des 15 octobre 1945, 17 février 1947, 10 janvier 1948 et 17 mars 1949;

Vu le décret no 49-1675 du 31 décembre 1949 portant organisation du service de la navigation aérienne;

Vu les arrêtés du 26 novembre 1946 et du 2 mai 1947 fixant respectivement le taux des indemnités de responsabilité aux régisseurs comptables du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale et le montant du cautionnement auquel ils sont assujettis,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué auprès du service de la navigation aérienne une régie d'avances pour le payement des dépenses suivantes:

Salaires et accessoires de salaires des personnels ouvriers de la région parisienne et des postes isolés de la métropole;

Traitements des auxiliaires qui entrent au service de l'administration ou le quittent au cours de mois;

Traitements et indemnités dus aux agents affectés outre-mer, correspondant à la fraction de mois précédant leur départ et prime de départ; colonial;

Indemnités pour frais de déplacement et avances sur ces frais;

Dépenses de matériel et de fonctionnement dans la limite prévue pour les achats sur simples factures;

Secours d'urgence dans la limite d'un montant maximum de 5.000 F par bénéficiaire.

Art. 2. — Le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur est fixé à 14 millions de francs.

Il en sera justifié dans un délai de deux mois, à l'exception d'une fraction de ces avances limitées à 2 millions de francs et destinée au payement d'avances sur frais de mission dont le délai de justification est fixé à quatre mois.

Art. 3. — La régie est placée sous la direction et la responsabilité d'un régisseur central désigné par arrêté du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme.

Le régisseur central peut consentir des avances aux chefs de districts aéronautiques, au chefs de circonscriptions radioaéronautiques, aux chefs d'aérodromes, aux chefs de centres de télécommunications, au chef du magasin général du service de la navigation aérienne, à Orly, au chef du garage et au comptable du groupement aérien du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale.

Ces sous-régisseurs sont désignés par le chef du service de la navigation aérienne. Le montant maximum des avances qui sont consenties à chacun d'eux ne peut excéder 50.000 F, à l'exception du chef du garage du secrétariat général qui dispose d'une avance de 400.000 F.

Art. 4. — Le régisseur d'avances est assujetti à la constitution d'un cautionnement de 1 million de francs qui pourra être constitué en numéraire, en rentes sur l'Etat ou remplacé par la garantie fournie par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Il perçoit une indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 12.000 F.

Art. 5. — Les arrêtés des 12 mars 1946 et 14 avril 1946 portant création et modification des régies fonctionnant auprès du service des ports aériens et de la circulation aérienne, d'une part, et auprès du service des télécommunications et de la signalisation, d'autre part, et les arrêtés qui les ont modifiés, sont abrogés à dater du 1er mai 1950.

Art. 6. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale au ministère des travaux publics, des transports et du tourisme et le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* et prendra effet à compter du 1er mai 1950.

Fait à Paris, le 24 avril 1950.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
Pour le ministre et par délégation:
Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale,
FERNAND HEDERER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
JACQUES OUSIETTE.

Régisseur d'avances.

Par arrêté du 25 avril 1950, Mme Guenot (Jeanne), employée de bureau, est nommée régisseur d'avances du service de la navigation aérienne à dater du 1er mai 1950.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Répartition des blés entre les moulins.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 24 avril 1936 portant codification des textes législatifs concernant l'organisation et la défense du marché du blé, modifié par les textes subséquents;

Vu le décret du 18 juin 1940, ensemble l'arrêté du 20 juin 1940 relatifs au ravitaillement en farine de la population civile;

Vu l'article 7 (alinéa 1er) de l'ordonnance du 9 août 1944, par l'effet duquel sont maintenus provisoirement en application les actes dits:

Loi du 17 novembre 1940 sur l'organisation de l'office national interprofessionnel des céréales;

Loi du 17 décembre 1941 concernant la répression des infractions en matière de blé, céréales, pain;

Arrêté du 7 février 1943 relatif à la répartition des céréales panifiables entre les moulins, modifié par les actes dits arrêtés des 5 janvier et 28 juillet 1944 et les arrêtés des 18 novembre 1947 et 2 mars 1948;

Loi du 4 mars 1944 fixant le statut des groupements de répartition des farines;

Vu l'arrêté du 21 juillet 1945 relatif à l'organisation et au fonctionnement des groupements départementaux de répartition des farines;

Vu l'arrêté du 26 juin 1947 relatif aux cessions de droits d'écrasement;

Vu le décret du 27 juillet 1949 relatif au ravitaillement en farine,

Arrête:

Art. 1er. — A titre provisoire, les articles 1 à 4 inclus de l'acte dit arrêté du 7 février 1943, modifié par les textes subséquents, sont remplacés par les dispositions ci-après:

« *Art.* 1er. — L'office national interprofessionnel des céréales fixe mensuellement les contingents de blé qui pourront être mis en mouture dans chaque département.

« Ces contingents sont obtenus en multipliant la quantité totale de blé à mettre en mouture par un coefficient calculé, compte tenu des dispositions des articles 2 à 4.

« *Art.* 2. — Les contingents attribués par le comité professionnel de la meunerie aux moulins en activité servent de base au calcul des coefficients de répartition du blé sur le plan national. »

« *Art.* 3. — Sont considérés comme en activité les moulins à blé qui ont fonctionné régulièrement au cours des six mois précédant le début de la période considérée.

« Les moulins devront, en outre, être à jour dans le versement de leurs cotisations à la caisse professionnelle de l'industrie meunière.

« Toutefois, sont également considérés comme étant en activité, les moulins à blé sinistrés depuis le 1er septembre 1939, soit par faits de guerre, soit par incendie, sous la réserve que leurs exploitants soient à jour dans le versement de leurs cotisations à la

caisse professionnelle de l'industrie meunière à la date du sinistre et qu'ils justifient avoir mis en œuvre, dans le semestre précédant le sinistre, une quantité de blé au moins égale à 5 p. 100 du contingent annuel alloué par le comité professionnel de la meunerie.

« *Art. 4.* — Pour la détermination du coefficient départemental visé à l'article 1er, il est procédé au calcul, par département, de la somme des contingents des moulins en activité, tels qu'ils ont été définis ci-dessus, compte tenu des cessions de droits d'écrasement effectuées en application de l'arrêté du 26 juin 1947.

« Le quotient de cette somme par celle des contingents des moulins de tous les départements donne un premier coefficient appelé coefficient théorique.

« D'autre part, le quotient de l'écrasement moyen en blé des moulins du département visés au premier alinéa, par le total des écrasements moyens en blé de tous les départements pour les campagnes 1936-1937 incluse à 1938-1939 incluse, donne un second coefficient dénommé coefficient d'écrasement moyen.

« Si le coefficient théorique se trouve compris entre les 95 p. 100 et les 110 p. 100 du coefficient d'écrasement moyen, il est retenu sans changement.

« Dans le cas contraire, il est ramené à la limite la plus proche des deux fractions visées à l'alinéa précédent.

« Toutefois, le coefficient de chaque département devra être au moins égal à 65 p. 100 du coefficient de répartition de céréales panifiables déterminé en 1949.

« Les coefficients retenus pour le calcul définitif sont additionnés et leur total pour tous les départements est ramené à 100.

« Les coefficients définitifs ainsi établis et dénommés coefficients d'attribution servent de base à l'office national interprofessionnel des céréales pour attribuer les quantités de blé susceptibles d'être allouées à chaque département ».

Art. 2. — A titre provisoire, pour la répartition des blés entre les moulins dans le cadre départemental, il ne sera pas tenu compte des quantités de seigle écrasées pendant les périodes de référence.

Art. 3. — Les règles de répartition prévues par l'arrêté du 7 février 1943, modifié par les textes subséquents et les articles précédents ne s'imposent à l'office national interprofessionnel des céréales que dans la mesure où elles n'entraînent pas de mouvements de blé ou de farine économiquement irrationnels grevant anormalement la péréquation des frais de transport.

Il ne pourra toutefois être déroge aux règles de répartition qui précèdent que par décision motivée du directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales. Cette décision devra être portée préalablement à la connaissance des syndicats de meuniers du département intéressé.

Art. 4. — Les meuniers désignés dans les plans de répartition établis par l'office national interprofessionnel des céréales, en application du décret du 18 juin 1940, de l'arrêté du 20 juin 1940, de l'acte dit loi du 17 novembre 1940, et du décret du 27 juillet 1949, sont tenus de n'effectuer de livraisons de farine que dans le cadre des notifications qui leur sont faites en exécution des plans susvisés.

Art. 5. — Le directeur général de l'office national interprofessionel des céréales est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 avril 1950.

GABRIEL VALAY.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Délégation de signature.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu le décret du 31 mai 1862 et les textes subséquents portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 28 octobre 1949 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête :

Art. 1er. — M. Regnier, administrateur civil de 1re classe, chef du bureau du budget et de la comptabilité, est autorisé à signer, au nom du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, les ordonnances de payement et de délégation, les avis d'émission de chèques, les ordres de payement, ainsi que toutes pièces de comptabilité relatives au département des anciens combattants et victimes de la guerre.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Regnier, M. Brisset, administrateur civil de 2e classe au bureau du budget et de la comptabilité, est autorisé à signer les différentes pièces énumérées à l'article 1er ci-dessus.

Art. 3. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui prend effet du 28 octobre 1949 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 avril 1950.

LOUIS JACQUINOT.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du jeudi 27 avril 1950.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de l'interpellation de M. Jacques Duclos sur la violation de la Constitution dont s'est rendu coupable le Gouvernement en faisant arrêter illégalement Mme Marie Lambert, député du Finistère, sous le faux prétexte de « flagrant délit », ce qui, au surplus, crée un précédent dangereux pour les droits des représentants de la nation.

2. — Discussion des interpellations :

1° De M. Jacques Duclos sur: *a*) le crime que le Gouvernement a fait commettre à Brest en donnant l'ordre de tirer sur les manifestants, ce qui a provoqué mort d'homme; *b*) l'arrestation illégale de M. Alain Signor, député du Finistère, qui fait suite à celle de Mme Marie Lambert, également député du Finistère;

2° De M. Gabriel Paul sur: *a*) les ordres que le Gouvernement a donnés aux forces policières de tirer sur les travailleurs du bâtiment en grève à Brest, assassinant un ouvrier, occasionnant de nombreux blessés par balles; *b*) les arrestations illégales des deux députés du Finistère, Mme Marie Lambert et M. Alain Signor ainsi que des ouvriers et militants syndicaux, en violation flagrante des droits inscrits dans la Constitution;

3° De M. Alain Signor, sur les attentats survenus à Brest les 16 et 17 avril et à Quimper le 22 avril.

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des interpellations inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des interpellations inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Séances du jeudi 27 avril 1950.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Ramarony, jusques et y compris Mme Reyraud.

Tribunes. — Depuis M. Malbrut, jusques et y compris M. Marty (André).

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 27 avril 1950.

N° 9633. — Rapport, par M. Serre, au nom de la commission de l'intérieur, sur les propositions de loi relatives à la loi du 2 août 1949 tendant à accorder aux fonctionnaires originaires de l'Afrique du Nord, de Corse, des départements et des territoires d'outre-mer exerçant en France, le bénéfice du transport maritime gratuit à l'occasion de leur conge régulier.

N° 9649. — Proposition de résolution de Mlle José Dupuis tendant à susciter une enquête sur les diverses tentatives faites pour intégrer les travailleurs à l'entreprise et sur les résultats obtenus (renvoyée à la commission du travail).

N° 9668. — Proposition de résolution de M. Jacques Chevallier tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures urgentes de légitime défense active contre les entreprises antifrançaises d'un parti nationaliste étranger dit « communiste » et de ses organisations et publications satellites camouflées sous diverses étiquettes trompeuses; et à l'inviter de plus à ne pas admettre désormais sans contrepartie la propagande et les actions de l'U. R. S. S. dirigées contre l'Union française et ses institutions démocratiques (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 9723. — Projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord de payements et de compensations entre les pays européens pour 1949-1950 et la convention de prêt entre le royaume de Belgique et la République française signés à Paris le 7 septembre 1949 (renvoyé à la commission des finances).

N° 9736. — Proposition de loi de M. Cordonnier tendant à modifier l'ordonnance du 2 août 1945 relative aux réparations dues aux victimes de la silicose considérée comme maladie professionnelle (renvoyée à la commission du travail).

N° 9744. — Proposition de résolution de M. Vendroux tendant à inviter le Gouvernement à accorder le bénéfice de l'amnistie aux cultivateurs qui ont été frappés d'amendes administratives en vertu des lois et décrets réglementant la livraison et la collecte des produits agricoles et l'ensemencement des céréales (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 9767 (rectifié). — Proposition de loi de M. Thamier tendant à modifier l'article 31 de la loi de finances du 31 janvier 1950 en vue d'interdire toute réduction de crédit sur le budget de l'éducation nationale (renvoyée à la commission des finances).

N° 9768. — Proposition de loi de M. Lefebvre-Pontalis tendant à régulariser la situation des assesseurs en place dans les sections composant les tribunaux paritaires cantonaux et d'arrondissement, en modifiant la loi n° 50-41 du 12 janvier 1950, relative à l'article 6 de l'ordonnance du 4 décembre 1944 et à l'article 2 de la loi du 13 avril 1946 sur le statut du fermage (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 9776. — Rapport, par M. le Coutaller, au nom de la commission des pensions, sur la proposition de loi tendant à modifier les articles 2, 9 et 27 de la loi n° 49-1097 du 2 août 1949 portant réforme du régime des pensions des personnels de l'Etat titulaires de la loi du 21 mars 1928.

N° 9778 (1). — Proposition de résolution de M. Fayet tendant à inviter le Gouvernement à accorder d'urgence des crédits exceptionnels pour aider l'Algérie à réparer les dommages subis dans l'Algérois et sa région Est en particulier à la suite des inondations de mars et avril (renvoyée à la commission des finances).

N° 9779. — Proposition de loi de M. André Marie tendant à modifier l'article 63 de la loi n° 48-1516 du 26 septembre 1948 fixant l'évaluation des voies et moyens du budget général pour l'exercice 1948 et relative aux diverses dispositions d'ordre financier (renvoyée à la commission des finances).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Commission des affaires économiques.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents — MM. Archidice, Becquet, Bergeret, Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Cartier (Marcel) (Drôme), Catrice, Chambeiron, Chaze, Mme Degrond, Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Gazier, Greffier, Guérin (Maurice) (Rhône), Huzues (Joseph-André) (Seine), Julian (Gaston) (Hautes-Alpes), Lavergne, Lespès, Mauroux, Poimbœuf, Mme Poinso-Chapuis, MM. Taillade, Theetten.

Excusés. — MM. Bergasse, Duforest, Fabre, Genest, Jules-Julien, Leenhardt, Pinay, Serre.

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents — MM. Asseray, Baurens, Boccagny, Becquet, Mme Boutard, MM. Cerclier, Charpentier, Chevalier (Fernand) (Alger), Errecart, Farinez, Lalle, Lamarque-Cando, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Laurens (Camille) (Cantal), Lucas, Moussu, Olmi, Perdon (Hilaire), Pirot, Pouyet, Reille-Soult, Rincent, Roulon, Sesmaisons (de), Sourbet, Terpend, Tricart, Vée, Villard.

Excusé. — M. Temple.

Suppléants. — MM. Thoral (de M. Orvoen), Alliot (de M. Waldeck-Rochet).

Commission des boissons.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Chevalier (Fernand) (Alger), Delcos, Gau, Gourdon, Guille, Lalle, Liquard, Llante, Monin, Mme Reyraud, MM. Ricou, Sourbet, Toublanc.

Excusé. — M. Jean-Raymond Guyon (Gironde).

Suppléant. — M. Durroux (de M. Baurens).

Commission de la défense nationale.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents — MM. Anxionnaz, Arnal, Bartolini, Bas, Bayrou, Billat, Bouret (Henri), Bouvier-O'Cottereau (Mayenne), Bruyneel, Capdeville, Caron, Cherrier, Christiaens, Coulibaly Ouezzin, Dassonville, Evrard, Fagon (Yves), Forcinal, Froment, Girardot, Guyot (Raymond) (Seine), Joinville (Alfred Malleret), Labrosse, Lécrivain-Servoz, Mme Lejeune (Hélène) (Côtes-du-Nord), MM. Manceau, Martineau, Maurellet, Mekki, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Métayer, Michelet, Montcil (André) (Finistère), Montel (Pierre), Moro-Giafferi (de), Penoy, Taillade, Tillon (Charles), Tourné, Triboulet, Pierre Villon.

Suppléants. — MM. Bourgès-Maunoury (de M. Jeanmot), Gau (de M. Emile-Louis Lambert), Bianchini (de M. Le Troquer).

Commission de l'éducation nationale.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents — MM. Bèche, Billères, Capitant (René), Cayol, Mme Charbonnel, MM. Condat-Mahaman, Deixonne, Mlle Dienesch, MM. Doutrellot, Dupuy (Marceau) (Gironde), Faraud, Farine (Philippe), Fauvel, Finet, Garaudy, Gau, Geoffre (de), Giovoni(Mmes Guérin (Lucie) (Seine-Inférieure), Hertzog-Cachin, M. Kir, Mlle Lamblin, Mme Lempereur, MM. Marin (Louis), Masson (Albert) (Loire), Mazier, Perdon (Hilaire), Ramonet, Rincent, Simonnet, Thamier, Viatte, Mlle Weber.

Suppléants. — MM. Barel (de M. Airoldi), Auban (de M. Binot), Hugonnier (de M. Calas), Genest (de M. Césaire), Froment (de M. Doutrellot), Mme Douteau (de Mlle Rumeau), M. Gabriel Roucaute (de M. Signor).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Auban, Barbier, Barrot, Boulet (Paul), Catoire, Cayeux (Jean), Cordonnier, Mmes Douteau, François, MM. Frédet (Maurice), Gallet, Guilbert, Mme Hertzog-Cachin, MM. Lacaze (Henri), Mazuez (Pierre-Fernand), Mme Poinso-Chapuis, MM. Reeb, Regaudie, Rocière, Savard, Vergès, Vuillaume.

Excusé. — M. Mora.

Suppléant. — M. Dumont (de M. Ségelle).

Commission des finances.

1re séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Auguet, Barangé (Charles) (Maine-et-Loire), Billat, Blocquaux, David (Marcel) (Landes), Denais (Joseph), Marc Dupuy (Gironde), Dusseaulx, Gabelle, Gaillard, Gozard (Gilles), Guesdon, Guyon (Jean-Raymond) (Gironde), Jean-Moreau, Lamps, Lecourt, Petit (Guy) (Basses-Pyrénées), Simonnet, Tourtaud, Truffaut.

Suppléants. — Mme Lempereur (de M. Aubry), MM. Poulain (de M. Dagain), Gineslet (de M. Jacques Duclos).

Assistaient en outre à la séance. — MM. Wagner (Jean), Dreyfus-Schmidt, Charpentier.

2e séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Abelin, Barangé (Charles) (Maine-et-Loire), Blocquaux, Coste-Floret (Paul) (Hérault), David (Marcel) (Landes), Denais (Joseph), Marc Dupuy (Gironde), Dusseaulx, Gaillard, Gozard (Gilles), Guesdon, Guyon (Jean-Raymond) (Gironde), Jean-Moreau, Lamps, Lecourt, Palewski, Petit (Guy) (Basses-Pyrénées), Rigal (Eugène) (Seine), Simonnet, Tourtaud.

Suppléants. — M. Gérard Vée (de M. Aubry), M. Tricart (de M. Paumier), M. L. Lambert (de M. Jacques Duclos), M. Tanguy Prigent (de M. Jean Charlot), M. Pirot (de M. Garcia), M. Verneyras (de M. Pflimlin).

Commission de la justice et de législation.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — Mlle Archimède, Mme Baslide (Denise) (Loire), MM. Charpin, Chaulard, Cilerne, Mme Claeys, MM. Courant, Defos du Rau, Delahoutre, Depreux (Edouard), Desjardins, Dommjon, Gaillet, Garet, Grimaud, Lacaze (Henri), Mazel, Minjoz, Montillot, Moro Giafferri (de), Palewski, Poumadère, Rollin (Louis), Roques, Toujas, Viollette (Maurice).

Excusé. — M. Silvandre

Suppléants. — M. Guilbert (M. Laribi), M. Thibault (de M. Tinaud), M. Vuillaume (de M. Wasmer).

Commission des moyens de communication et du tourisme.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Allonneau, Babet (Raphaël), Bachelet, Barbier, Barel, Barthélémy, Beauquier, Bianchini, Bour, Bouret (Henri), Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Capieville, Carter (Marius) (Haute-Marne), Chevallier (Louis) (Indre), Couston, Faraud, Livry-Level, Mariel (Louis), Midol, Morand, Noël (Marcel) (Aube), Penoy, Poumadère, Regaudie, Mme Reynaud, MM. Ricou, Schaff, Schmidt (Robert) (Haute-Vienne), Vergès, Verneyras.

Excusé. — M. Béné.

Commission des pensions.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Asseray, Auban, Chaze, Darou, Devemy, Draveny, Duclos (Jean) (Seine-et-Oise), Dufour, Durroux, Genest, Guillou (Louis) (Finistère), Le Coutaller, Maillocheau, Mekki, Mouchet, Moulon, Poirot (Maurice), Rosenblatt, Touchard, Tourné, Mlle Weber.

Excusés. — MM. Badie, Forcinal.

Suppléants. — M. Reeb (de M. Yacine Diallo), M. Farinez (de M. Emile-Louis Lamberi), M. Vuillaume (de M. Mehaignerie).

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Benoist (Charles), Cermolacce, Césaire, Cilerne, Coulibaly Ouezzin, Damas, Defferre, Devinat, Dumas (Joseph), Duveau, Félix-Tchicaya, Frédéric-Dupont, Hamani Diori, Horma Ould Babana, Houphouet-Boigny, Juglas, July, Lamine-Guèye, Laurelli, Liselle, Malbrant, Mamadou Konaté, Monin, Tony Révillon, Solinhac, Thibault.

Excusé. — M. Silvandre.

Suppléants. — M. Aubame (de M. Senghor), M. Bayrou (de M. Caillavet), M. Gallet (de M. Augarde), M. Gau (de M. Boganda), M. Lacaze (de M. Douala), M. Lalle (de M. Temple), M. Mazel (de M. Anlier), M. Pronteau (de M. Arthaud), M. Theetten (de M. Castellani), M. Truffaut (de M. Villard).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. André (Pierre), Becquet, Béranger (André), Bessel, Beugniez, Boutavant, Chassaing, Mme Claeys, MM. Croizat, Denis (Alphonse) (Haute-Vienne), Duquesne, Gazier, Guérin (Maurice) (Rhône), Joubert, Kir, Mmes Lefebvre (Francine) (Seine), Lempereur, MM. Levindrey, Mazier, Meck, Moisan, Mme Nédelec, Mlle Prévert, MM. Renard, Sion, Theetten, Viatte.

Excusé. — M. Ninine.

Suppléants. — Mlle Archimède (de Mme Darras), M. Bardoux (de M. Delachenal), M. Draveny (de M. Augustin Laurent), M. Dumet (de M. Alfred Costes), M. Gabelle (de M. Bouxom), M. Le Sciellour (de M. Bonnet).

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Anxionnaz, Arnal, Delahoutre, Depreux (Edouard), July, Kriegel-Valrimont, Lamine-Guèye, Michelet,

Excusés. — MM. Chamant, Duveau.

Convocations de commissions.

La commission de l'agriculture se réunira le vendredi 28 avril 1950, à onze heures (local de la commission n° 232):

I. — Demande de discussion d'urgence de la proposition de loi (n° 9768) de M. Lefèvre-Pontalis tendant à régulariser la situation des assesseurs en place dans les tribunaux paritaires.

II. — Rapport de M. Charpentier sur sa proposition de loi (n° 9310) tendant à compléter la loi du 8 juin 1949 sur l'élection des conseils d'administration de la mutualité agricole.

La commission de la défense nationale se réunira le vendredi 28 avril 1950, à neuf heures trente et à quinze heures (local de la commission n° 213):

Suite de l'examen des crédits militaires pour 1950.

La commission des finances se réunira le vendredi 28 avril 1950, à dix heures et à quinze heures (local de la commission des finances):

A dix heures.

I. — Projet de loi (n° 8337) et lettres rectificatives (n°s 9215 et 9516) relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950, et projet de loi (n° 8690) relatif au développement des dépenses civiles d'investissement pour l'exercice 1950 (travaux neufs, subventions et participations en capital).

Intérieur (dépenses civiles d'investissement). — M. Pierre Truffaut, rapporteur.

Agriculture. — M. Pierre Abelin, rapporteur.

Budget annexe de la caisse nationale d'épargne. — M. Eugène Rigal rapporteur.

A quinze heures.

II. — Communication de M. Robert Lecourt, président de la sous-commission des fascicules budgétaires.

III. — Audition de M. Paul Bacon, ministre du travail et de la sécurité sociale, sur le budget de son département.

IV. — Proposition de loi (n° 8215) de M. Liante et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer la taxe à la production de 12.50 p. 100 grevant le prix du vin. — M. Bernard Paumier, rapporteur.

V. — Proposition de loi (n° 9767) de M. Thamier et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 31 de la loi de finances du 31 janvier 1950 en vue d'interdire toute réduction de crédit sur le budget de l'éducation nationale (avec demande de discussion d'urgence). — M. Simonnet, rapporteur.

La commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions se réunira le vendredi 28 avril 1950, à seize heures (local de la commission n° 249):

I. — Examen de pétitions.

II. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 9528) de M. Delachenal tendant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale;

La proposition de résolution (n° 9534) de M. Delachenal tendant à la revision de certaines dispositions de la Constitution;

La proposition de loi (n° 9650) de M. Mostafaï El-Hadi, sénateur, tendant à assurer le contrôle en France, en Algérie et dans les territoires d'outre-mer, des opérations électorales pour l'élection des députés, des conseillers généraux, des membres des assemblées locales, de ceux de l'Assemblée algérienne et des membres des djemâas de douars des communes mixtes en Algérie.

III. — Rapport de Mme Peyroles sur la proposition de résolution (n° 8510) de M. Minjoz tendant à modifier l'article 63 du règlement sur les discussions d'urgence.

IV. — Rapport de M. Defos du Rau sur la proposition de résolution (n° 8578) de MM. Defos du Rau et Gallet tendant à inviter le Gouvernement à procéder à la codification des textes législatifs et réglementaires actuellement en vigueur en matière électorale.

V. — Rapport de Mme Peyroles sur certaines questions d'interprétation de la Constitution et du règlement de l'Assemblée et sur certaines modifications apportées par le Conseil de la République à son règlement.

VI. — Rapport de M. Bardoux sur la proposition de résolution (n° 8693) de M. Mokhtari tendant à la nomination d'une commission chargée: 1° d'enquêter sur la situation exacte des travailleurs nord-africains en France, leurs difficultés et leurs besoins; 2° de proposer dans le délai d'un mois et compte tenu des doléances recueillies, des

mesures sociales et financières qui feront l'objet d'un débat au Parlement et seront susceptibles d'assurer, avec le maximum d'efficacité, la défense des travailleurs en cause.

VII. — Rapport de Mme Peyroles sur la proposition de résolution (n° 9477) de M. Lecourt et Mme Peyroles tendant à compléter et modifier le règlement pour empêcher l'obstruction des débats de l'Assemblée.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le jeudi 27 avril 1950, à neuf heures trente (local de la commission n° 264):

Urgence pour la proposition de résolution (n° 9766) de M. Besset tendant à inviter le Gouvernement à verser un secours de 50 millions aux ouvriers des usines Michelin à Clermont-Ferrand.

La réunion prévue pour le jeudi 27 avril après-midi est annulée.

La commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950 se réunira le jeudi 27 avril 1950, à quatorze heures trente (local de la commission n° 255):

I. — Audition de M. Mangin, directeur adjoint de la surveillance du territoire et du général Mast.

II. — Suite de l'audition de MM. les commissaires Chabanais, Serre, Santini et Lecocq.

Annulations de convocations.

En raison de l'ordre du jour législatif, la réunion de la commission de la presse prévue pour le jeudi 27 avril 1950, à dix heures, est annulée.

En raison de l'ordre du jour législatif, la réunion de la commission de la réforme administrative prévue pour le jeudi 27 avril 1950, à quinze heures, est annulée.

Réunions des commissions du jeudi 27 avril 1950.

Commission des immunités parlementaires, à seize heures. — Local n° 262.

Commission de l'intérieur, à quinze heures. — Local n° 207.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à neuf heures trente. — Local n° 264.

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950, à quatorze heures trente. — Local n° 255.

Sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte, à neuf heures trente. — Local du 5e bureau.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du mardi 2 mai 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Biatarana demande à M. le ministre d'Etat, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, s'il est en mesure de lui faire connaître: 1° les principes qui déterminent actuellement les conceptions de la réforme administrative; 2° l'état actuel des travaux; 3° la date à laquelle il est possible d'envisager la réalisation pratique et généralisée des objectifs qui auront été déterminés à l'issue des travaux préparatoires. (N° 118.)

II. — M. Péridier demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui préciser: les conditions dans lesquelles le Gouvernement français et le gouvernement italien ont signé, le 7 mars 1950, à Rome, un protocole additionnel au traité d'union douanière conclu entre les deux pays, le 28 mars 1949, et au protocole du 29 juillet 1949, sur lesquels les parlements français et italien ne se sont pas encore prononcés; les raisons qui ont fait que, contrairement à l'article 9 dudit traité, la représentation des professionnels a été écartée, pour la discussion de ce protocole, des commissions mixtes spécialisées prévues à l'article 11 du traité; s'il n'estime pas que ce protocole est contraire à l'esprit et à la lettre même de l'accord intervenu le 2 novembre 1949 entre les pays adhérents à l'O.E.C.E., accord accepté par la France et l'Italie; s'il n'estime pas, également, que ce protocole constitue un grave danger, pour notre viticulture en particulier et pour notre agriculture en général, en ne subordonnant pas, contrairement au vœu du Conseil économique, l'extension des libérations des contingents et la réduction progressive de droits de douane à la réalisation préalable de l'harmonisation des conditions économiques, sociales, fiscales et de crédit entre les deux pays; si, enfin, les modalités et les délais d'application de ce protocole sont subordonnés à la ratification par le Parlement du traité du 26 mars 1949, auquel sera joint en annexe ledit protocole du 7 mars 1950. (N° 119.)

III. — M. Cornu expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques: que la revision des pensions civiles et militaires ordonnée par l'article 61 de la loi du 20 septembre 1948 entraînera, dans le courant de 1950, le versement aux pensionnés bénéficiaires de cette mesure, de rappels parfois substantiels pour les années 1948 et 1949; que les sommes versées à ce titre seront passibles, en 1951, de la surtaxe instituée par l'article 3 du décret du 9 décembre 1948; que le montant de ladite surtaxe sera, en raison du caractère progressif de celle-ci, nécessairement plus élevé que celui de l'impôt qui aurait été perçu si les nouveaux arrérages des pensions avaient été payés à leurs échéances normales; et lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour éviter aux retraités en cause un nouveau préjudice, qui viendrait s'ajouter à celui résultant du retard apporté au règlement effectif de leurs pensions revisées. (N° 120.)

IV. — M. Clavier expose à M. le ministre de la reconstruction et de l'aurbanisme: que, dans les années qui ont immédiatement suivi la libération, des « aménagements provisoires » et des « mises hors d'eau » ont été effectués à la diligence de l'administration; que ces travaux sont imputables ou non sur les indemnités de dommages de guerre, suivant qu'ils sont définitifs ou provisoires; que le règlement de ces travaux, dont certains datent de cinq ans, n'est pas encore intervenu; que les sinistrés restent dans l'ignorance de la quote-part des dépenses ainsi faites qui sera mise à leur charge et ne peuvent établir le décompte des indemnités qu'il leur reste à percevoir; lui demande quelles mesures il compte prendre pour obtenir que les mémoires desdits travaux soient déposés et vérifiés; que le montant en soit arrêté et qu'il soit procédé aux imputations prescrites. (N° 121.)

2. — Discussion de la proposition de résolution de M. Berlaud tendant à inviter le Gouvernement à stabiliser les programmes d'enseignement ainsi que les listes des livres scolaires, tant dans les écoles primaires que dans les collèges et lycées. (Nos 941, année 1949, et 219, année 1950. — M. Berlaud, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er *étage*. — Depuis M. Jacques Grimaldi, jusques et y compris M. Georges Laffargue.

Tribunes. — Depuis M. Louis Lafforgue, jusques et y compris M. Mathieu.

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Biatarana, Bolifraud, Brizard, Mme Brossolette (Gilberte Pierre-), MM. Chazette, Colonna, Debré, Jacques-Destrée, Lelant, Léonetti, Moutet (Marius), Pernot (Georges), Ernest Pezet, Marcel Plaisant, Réveillaud, Yver (Michel).

Excusés. — M. Coty (René), Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline).

Suppléante. — Mme Mireille Dumont (de M. Berlioz).

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. André (Louis), Bardonnèche (de), Coulnaud, Darmanthé, Delorme, Dulin, Durand (Jean), Durieux, Félice (de), Ferrand, Fournier (Bénigne), Gravier (Robert,) Lemaire (Marcel), Pascaud, Pontbriand (de), Primet, Restat, Ruin (François), Saint-Cyr, Voyant.

Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Bertaud, Bordeneuve, Canivez, Cayrou (Frédéric), Delalande, Mlle Dumont (Mireille), MM. Héline, Lamousse, Lelant, Maupeou (de), Maurice (Georges), Morel (Charles), Pujol.

Excusés. — MM. Maire, Olivier.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — Mmes Brossolette (Gilberte Pierre-), Cardot (Marie-Hélène), MM. Delthil, Dubois (René-Emile), Lafay (Bernard), Le Basser, Leccia, Le Digabel, Le Guyon (Robert), Masson (Hippolyte), Mathieu, Molle (Marcel), Réveillaud, Robert (Paul), Roux (Emile), Varlot, Vourc'h.

Excusé. — M. Bordeneuve.

Suppléante. — Mme Roche (de Mme Yvonne Dumont).

Commission des finances.

1re *séance du mercredi 26 avril 1950.*

Présents. — MM. Alric, Avinin, Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Courrière, Debû-Bridel (Jacques), Demusois, Diethelm (André), Fléchet, Grenier (Jean-Marie), Lamarque (Albert), Emilien Lieutaud, Litaise, Marrane, Montalembert (de), Pellenc, Roubert (Alex), Saller, Sclafer, Walker (Maurice).

Excusé. — M. Chapalain.

Suppléants. — MM. Aubert (de M. Auberger), Clavier (de M. Masteau), Romani (de M. Ignacio-Pinto).

2e *séance du mercredi 26 avril 1950.*

Présents — MM. Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Courrière, Fléchet, Grenier (Jean-Marie), Lamarque (Albert), Emilien Lieutaud, Marrane, Montalembert (de), Pellenc, Roubert (Alex), Sclafer.

Excusé. — M. Chapalain.

Suppléants. — MM. Aubert (de M. Auberger), Le Guyon (de M. Avinin), Romani (de M. Ignacio-Pinto).

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Claireaux, Coupigny, Cozzano, David (Léon), Dronne, Mme Eboué, MM. Grassard, Haidara (Mahamane), Lafleur (Henri), Lagarrosse, Romani, Rucart (Marc).

Excusés. — M. Bechir Sow, Mme Crémieux, MM. Depreux, Doucouré, Durand-Réville, Gustave, Ignacio-Pinto, Lassalle-Séré, M'Bodje, Razac, Verdeille, Mme Vialle.

Suppléants. — MM. Charles Cros (de M. Ousmane Socé), Zafimahova (de M. Sigué), Liotard (de M. Serrure).

Commission du ravitaillement et des boissons.

Séance du mercredi 26 avril 1950.

Présents. — MM. Bène (Jean), Bouquerel, Brousse (Martial), Cordier (Henri), Darmanthé, David (Léon), Péridier, Pinvidic, Primet.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le jeudi 27 avril 1950, à neuf heures quarante-cinq (local de la commission):

Audition du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme sur le projet de loi relatif à la réparation des dommages de guerre (chapitres relatifs à la reconstruction de la Société nationale des chemins de fer français et de la marine marchande).

La commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions se réunira le mardi 2 mai 1950, à quatorze heures trente (local n° 221):

Examen des propositions de résolution:

N° 189 de M. Pernot;

N° 190 de M. Marcilhacy;

N° 239 de MM. Maroger et Coty,

tendant à compléter l'article 75 du règlement du Conseil de la République en ce qui concerne le scrutin public à la tribune.

Réunions de commissions du jeudi 27 avril 1950.

Commission des finances, à neuf heures quarante-cinq. — Local de la commission.

Commission de l'intérieur, à dix heures trente. — Local n° 221.

Commission de la production industrielle, à dix heures trente. — Local n° 274.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à dix heures quinze. — Local n° 213.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 2 mai 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de M. Cortinchi tendant à inviter le Gouvernement à accorder un ordre d'urgence et de priorité à l'exécution du programme d'alimentation en eau inclus dans le plan d'équipement économique et social des territoires d'outre-mer. (N°s 38, année 1949, et 58, année 1950. — M. Momo Toure, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de M. Jousselin tendant à inviter le Gouvernement à présenter les plans de développement économique et social des territoires d'outre-mer, sous une forme séparée pour chacun d'eux. (N°s 31 et 93, année 1950. — M. Sylvestre, rapporteur.)

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux importateurs de produits en provenance et originaires de la République fédérale d'Allemagne.

En application de l'article 6 de l'accord commercial franco-allemand signé le 10 février 1950, la délivrance de licences d'importation en France des machines à écrire et similaires reprises sous le n° 1662 du tarif douanier français est suspendue jusqu'à nouvel avis.

En conséquence, les demandes qui pouvaient être déposées jusqu'à ce jour dans les conditions prévues à l'avis aux importateurs du 18 mars 1950 cesseront d'être reçues par l'office des changes, à compter de la publication du présent texte au *Journal officiel*.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TELEGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	25 avril — Cours relevés après Bourse	DEVISES	26 avril 1950 — Cours relevés avant Bourse	26 avril 1950 — Cours cotés en Bourse
349 70	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 70 .....
697 50	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	697 50 .....
1206 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1205 50 .....
8142 50	8142 50	Suisse (100 francs)....	.... ..	8142 50 .....
161 ..	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Société anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 675.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A POMPEY (MEURTHE-ET-MOSELLE)
BUREAUX DE PARIS, 61, RUE DE MONCEAU
R. C.: Nancy 343; Seine 209671 B.

Obligations 4 0 0 1943 de 5.000 F.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse trois cent quatre-vingts obligations 4 0/0 1943 pour fournir l'amortissement prévu au 25 mars 1950.

Liste des titres sortis aux tirages antérieurs et non présentés au remboursement.

N° 1.978 sorti au tirage du 20 février 1945, remboursable à partir du 25 mars 1945, coupon n° 5 attaché.

N°s 128 et 2.758 sortis au tirage du 20 février 1946, remboursables à partir du 25 mars 1946, coupon n° 7 attaché.

Société anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 675.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A POMPEY (MEURTHE-ET-MOSELLE)
BUREAUX DE PARIS, 61, RUE DE MONCEAU
R. C.: Nancy 343; Seine 209671 B.

Obligations 3 3/4 0/0 1945 de 5.000 F.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse quatre cent trente obligations 3 3/4 0/0 1945 pour fournir l'amortissement prévu au 15 avril 1950.

Société des FORGES et CHANTIERS de la MEDITERRANEE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 472.800.000 F
SIÈGE SOCIAL: 25, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS (8e)
Registre du commerce: Seine n° 33713

Amortissement des obligations 3 3/4 0/0 1945.

Cinquième amortissement.

La société ayant racheté en Bourse la totalité des 430 obligations à amortir pour l'année 1950, il ne sera pas procédé au tirage prévu au tableau d'amortissement pour le 10 mai 1950.

Les quatre premiers amortissements ayant été effectués également par rachats en Bourse, il n'existe aucun titre non remboursé.

Amortissement des obligations 5 1/2 0/0 1948.

Deuxième amortissement.

La société ayant racheté en Bourse la totalité des 218 obligations à amortir pour l'année 1950, il ne sera pas procédé au tirage prévu au tableau d'amortissement pour le 15 mai 1950.

Le premier amortissement ayant été effectué également par rachats en Bourse, il n'existe aucun titre non remboursé.

SOCIETE ANONYME JOSEPH DUBOST

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A LYON, 59 *bis*, RUE DE CRÉQUI
R. C.: Lyon B. 3375.

Liste des 30 obligations de 2.000 F 4 1/2 0/0 dite émission 1944 sorties au sixième tirage d'amortissement effectué le 20 avril 1950.

Les numéros désignés par le sort sont les suivants:

38	141	191	204	205	604	1.008	1.011	1.118	1.133
219	231	235	288	292	1.164	1.186	1.188	1.227	1.240
374	412	448	475	488	1.263	1.311	1.408	1.411	1.482

Ces obligations sont remboursables à compter du 1er mai 1950, coupon au 1er novembre 1950 n°s 13 et suivants attachés, au siège de la Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel, 8, rue de la République, et dans ses agences et succursales.

Le conseil d'administration.

Numéros des obligations restant à rembourser.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
594	1947
559, 857	1948
229, 334, 338, 505, 576, 591, 839, 841, 848	1949

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Union Touristique et Automobile de France

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100.000 F
81, RUE SAINT-LAZARE, PARIS (9e)

Suivant délibération du 1er mars 1950, enregistrée à Paris, 1er S. S. P., le 27 mars 1950, 870 B, les deux seuls associés de l'U. T. A., réunis le 1er mars 1950, ont décidé à l'unanimité, conformément à l'article 10 des statuts, de maintenir M. Vincent Naillod, non associé, dans ses fonctions de gérant de ladite société, avec faculté pour lui de déléguer ses pouvoirs à toutes personnes désignées d'un commun accord par les deux associés.

Deux exemplaires de cette délibération ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de la Seine, sous le n° 11921, le 18 avril 1950.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Herman Herscovici, docteur en médecine, demeurant à Paris (18e), rue de la Chapelle, n° 2, époux de Mme Laura Krauter, père d'un fils mineur, Roland-Gabriel-Claude-Alain Herscovici, demande le changement de son nom patronymique de Herscovici en Harmeau.

M. Simiacou (André-Georges), né à Toulon (Var) le 8 septembre 1930 et demeurant à Saint-Tropez, agissant en son nom personnel, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Demi.

M. Léon Jakubowicz, né le 17 février 1901 à Lodz (Pologne), demeurant à Saint-Louis (Haut-Rhin), 77, rue de Bâle, dépose auprès du garde des sceaux une requête à l'effet d'être autorisé à substituer à son nom patronymique celui de Jacquet, ou de Jaquet, ou de Jacmin, ou de Jacobert.

M. Blanc (Robert), né le 28 décembre 1902 à Uzès, domicilié à Paris, 28, rue Vaneau, agissant pour lui et ses enfants: Jean-Joël, né le 30 décembre 1940 à la Voulte-sur-Rhône; Jean-Gabriel, né le 16 mai 1945 à Paris; Jean-Philippe, né le 20 mars 1949 à Baden-Baden, demande à ajouter à son nom celui de sa mère: Cesan.

M. Schmerler-Mayer (Eisig), né le 3 novembre 1907 à Radauté (Roumanie), demeurant à Toulouse, 21, rue des Lois, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Mayer et à son prénom celui de Jean.

M. Kurkdjioglou (Manouk), né à Fatsa (Turquie) le 25 décembre 1911, naturalisé Français par décret du 4 novembre 1949 (n° 15755 ×48—75), demeurant à Paris, 30, avenue des Gobelins, agissant tant pour lui que pour ses enfants mineurs: Claudine-Fleurette-Line, née à Paris (14e) le 6 juin 1943, et Arthur-Louis, né à Paris (13e) le 5 août 1946, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Curjian et subsidiairement Kurkdjian.

AVIS D'ADJUDICATIONS

MAIRIE DE REIMS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

pour l'exécution d'une clôture en grillage pour le terrain de sports, rue Saint-Symphorien, Reims.

Dossiers et soumissions à déposer à la mairie, en séance de réception des offres, le mercredi 10 mai 1950, à dix-huit heures quinze, ou faire parvenir par poste recommandée à la mairie au plus tard le même jour avant douze heures.

Renseignements: hôtel de ville, services d'architecture, premier étage, salle n° 30.

Le maire de la ville de Reims,
Pour le maire:
L'adjoint délégué.

Tarn-et-Garonne.

MONTAUBAN. — PONTS ET CHAUSSÉES

AVIS D'ADJUDICATION

Adjudication restreinte pour cylindrages en 1950 sur chemins départementaux: rechargements ordinaires, 125.000 tonnes kilométriques; revêtements à cylindrer, 900.000 m²; piochage, 30.000 m²; répandage de matériaux, matière d'agrégation et arrosage, 10.000 m³; régalage de matériaux piochés, 10.000 m².

Cautionnement provisoire: 100.000 F.

Demandes d'admission conformes annexe article 8 *bis*, clauses et conditions générales, pour le 5 mai, dernier délai, à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, 28, rue de la Banque, Montauban, y compris les pièces suivantes:

1° Liste et caractéristiques des rouleaux à huile lourde pouvant être utilisés en Tarn-et-Garonne;

2° Certificat de capacité relatif aux travaux exécutés en 1948-1949, délivré par un ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Renseignements: ponts et chaussées, arrondissement Ouest, 28, rue de la Banque, Montauban.

AVIS DIVERS

DECLARATION D'ABSENCE

Par décision de la IIe chambre civile du tribunal cantonal de Zurich, du 29 mars 1949, le disparu Salomon Bruhis, né le 1er avril 1903, originalement d'Odessa (Russie), puis apatride, sculpteur, jusqu'au mois de juin 1941 domicilié rue du Cimetière, 6, Corbeil (Seine-et-Oise), France, a été déclaré absent à partir du 14 septembre 1942.

Zurich, le 19 avril 1949.

Au nom du tribunal de district de Zurich, 5e section.

Le greffier extraordinaire,
DR ROMANG.

Grande Compagnie des Télégraphes du Nord

SOCIÉTÉ ANONYME
SIÈGE SOCIAL: COPENHAGUE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 31 mai 1950, à quatorze heures trente, dans le palais de la Bourse, à Copenhague.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport sur l'exercice 1949;
2° Approbation des comptes et fixation du dividende;
3° Election au conseil d'administration;
4° Election de deux commissaires aux comptes pour l'exercice en cours.

A partir du 17 mai 1950, l'ordre du jour, les comptes vérifiés et les propositions qui seront présentés à l'assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les bureaux de la compagnie à Copenhague et à Londres, ainsi qu'à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris, 3, rue d'Antin, cette banque étant chargée par la société de recevoir les notifications de dépôts des actions en vue de ladite assemblée et de délivrer des pouvoirs aux actionnaires désirant se faire représenter à ladite assemblée et de leur remettre des cartes d'admission s'ils désirent y assister personnellement.

Le conseil d'administration.

Brazilian Traction, Light & Power Company Limited

(Société anonyme constituée sous le régime des lois du Canada.)

Avis aux résidents dans la zone « franc » détenteurs de titres au porteur de la Brazilian Traction, Light and Power Company Limited.

Avis est donné par les présentes que le conseil d'administration de cette société a déclaré un dividende de un dollar ($ 1) par action sur les actions ordinaires sans valeur nominale de la compagnie, payable le 15 juin 1950 aux actionnaires figurant sur le registre à la clôture des bureaux le 10 mai 1950.

S'il s'agit de titres au porteur, le dividende susmentionné est représenté par le coupon n° 85.

Suivant les arrangements conclus entre le séquestre canadien et l'office des changes, les détenteurs des titres au porteur, afin d'encaisser leurs coupons, doivent d'abord satisfaire aux prescriptions de l'office des changes; pour tous renseignements à ce sujet ils s'adresseront à leurs banquiers ou institutions financières.

Ces formalités étant accomplies, les coupons devront être déposés à la Lloyds and National Provincial Foreign Bank Ltd, 13, boulevard des Capucines, Paris, où tous renseignements pourront être obtenus.

Le payement des coupons sera effectué dans la zone « franc » en stricte conformité avec les règlements de l'office des changes en vigueur au moment du payement, sous déduction de l'impôt sur le revenu canadien (non résident) et de l'impôt français.

Toronto, le 25 avril 1950.

OSBORNE MITCHELL, *secrétaire.*

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

17 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'**Aérium des Croix** transfère son siège social du 102, avenue Kléber, au 3 *bis*, rue Dumont-d'Urville, Paris.

20 février 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'Action éducative et sociale des jeunes change son titre et devient **L'Action éducative et sociale des jeunes « Jeunesse et Avenir ».** Siège social: 12, rue Chevert, Paris.

4 mars 1950. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Comité de fêtes pour l'agrandissement de l'église de Sainte-Clotilde.** But: récupérer de l'argent pour l'agrandissement et la modernisation de notre église. Siège social: Saint-Denis, lieudit Sainte-Clotilde, en la mairie.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Patronage municipal de Bourg-la-Reine.** But: organiser les loisirs des enfants d'âge scolaire de la commune. Siège social: 24, avenue de la République, Bourg-la-Reine.

27 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Centre culturel de Savigny-sur-Orge.** But: organiser des causeries, des concerts, des expositions, toutes manifestations artistiques, dans un but de culture populaire en dehors de toute tendance politique, philosophique et religieuse et sous aucune fin commerciale. Siège social: 14, rue Chamberlain, Savigny-sur-Orge.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association des professeurs titulaires de l'enseignement technique** (région parisienne). But: défense des intérêts professionnels. Siège social: 233, boulevard Raspail, Paris.

27 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Amicale des anciens chasseurs à pied d'Hénin-Liétard et environs **La Sidi-Brahim.** But: resserrer les liens de camaraderie qui existent entre les anciens chasseurs. Siège social: café de la Paix, place Carnot, à Hénin-Liétard.

28 mars 1950. Déclaration à la préfecture d'Arras. **Amicale des anciens élèves de l'école publique de garçons de Bapaume.** But: camaraderie et solidarité entre tous les anciens élèves de l'école publique. Siège social: école Carlin, Bapaume.

28 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **L'Elan.** But: pratique et développement des sports. Siège social: centre de formation professionnelle, 14, quai de la Charité, Narbonne.

28 mars 1950. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Ciné-Club universitaire rennais.** But: étude des classiques du cinéma par les étudiants et culture cinématographique. Siège social: 9, rue de Nemours, Rennes.

29 mars 1950. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. L'**Union syndicale des commerçants de Nevers** transfère son siège social du Grand Café au 8, rue du Lycée (rue des Francs-Bourgeois), à Nevers.

29 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Avant-Garde française.** But: rassemblement de la jeunesse. Siège social: 107, rue Caulaincourt, Paris.

29 mars 1950. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Jeunesse sportive Karakécnne.** But: pratique de tous les sports, en particulier éducation physique, préparation militaire, football, cyclisme, gymnastique, athlétisme, basket, boxe. Siège social: cité Recazin, commune de Sidi-Moussa.

29 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. **La Morlaisienne.** But: tir et préparation militaire. Siège social: 11, place Thiers, à Morlaix.

29 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Amicale des anciens du centre du Raincy.** But: entretenir des relations amicales et aide mutuelle ou collective. Siège social: 65, allée du Jardin-Anglais, au Raincy.

30 mars 1950. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Groupe de solidarité.** But: entr'aide. Siège social: rue Henri-Deffonty, la Ciotat.

30 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Syndicat antigelee de Nissan.** But: lutte contre les gelées de printemps. Siège social: distillerie coopérative, Nissan.

31 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Harmonie municipale.** But: formation des futurs exécutants, ensuite organisation de concerts, participation aux fêtes nationales et patronales et autres cérémonies auxquelles elle pourrait être conviée. Siège social: mairie de Laluque.

1er avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des techniciens de la Compagnie générale de radiologie.** But: développer les liens de camaraderie entre les techniciens de la C. G. R., étudier les questions professionnelles et sociales intéressant les membres et agir en vue de leur réalisation. Siège social: 28, rue Duranton, Paris.

1er avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. **France-Univers.** But: favoriser les échanges artistiques, littéraires et scientifiques dans un but d'entr'aide internationale aux intellectuels et aux organisations de tous les pays. Siège social: 33, rue de Moscou, Paris.

3 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Association des amis d'Allègre.** But: développement touristique de la ville d'Allègre, son aménagement et, notamment, la consolidation des ruines du château et autres monuments de la ville. Siège social: syndicat d'initiative d'Allègre.

3 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Morlagne. **Amicale des anciens et anciennes élèves de l'école publique de Moutiers-au-Perche.** But: entretenir et resserrer les liens d'amitié établis sur les bancs de l'école. Siège social: mairie de Moutiers-au-Perche.

4 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. Société musicale **L'Avenir de Castets-en-Dorthe.** But: progrès moral et artistique de ses membres; encouragement et développement de l'art musical. Siège social: café des Arts, Castets-en-Dorthe.

4 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **L'Amicale de Saint-Victor-de-Malcap.** But: répression du braconnage, protection des récoltes, repeuplement du gibier. Siège social: maison Silhol (Jean), à Saint-Victor-de-Malcap.

4 avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération des groupements d'anciens combattants et victimes de guerre de la Compagnie du métropolitain de Paris change de titre et devient **Fédération des groupements d'anciens combattants et victimes de guerre de la Régie autonome des transports parisiens.** Siège social: 18, rue de Naples, Paris.

5 avril 1950. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Union familiale des Arboras.** But: organisation et développement de toutes les œuvres du quartier de Badan-Grigny. Siège social: 28, rue Jules-Ferry, Grigny.

5 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras. **Pernes XIII.** But: pratique du rugby à treize. Siège social: La Margelle, place Aristide-Briand, Pernes-les-Fontaines.

6 avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. Le Cercle symphonique Jupiter change son titre, qui devient **Cercle musical et artistique Shell.** Siège social: 42, rue Washington, Paris.

6 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Association amicale des anciennes et anciens élèves et amis des écoles laïques du Val-de-la-Haye.** But: éducation populaire. Siège social: école du Quai, le Val-de-la-Haye.

6 avril 1950. Déclaration à la préfecture d'Alençon. **Association des anciens et amis de l'Etoile alençonnaise.** But: aide morale et financière aux membres de l'Etoile alençonnaise. Siège social: 34, avenue Wilson, Alençon.

7 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **La Raquette verthamonnaise.** But: pratique du tennis de table. Siège social: 91, avenue Jean-Cordier, Pessac.

7 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. **Amicale des « Bons-Gas ».** But: entretenir la bonne entente entre la population et occuper sainement les loisirs. Siège social: café Maurice Rat, Marcilles.

7 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Cercle Saint-Vitrice.** But: éducation physique, sports. Siège social: 8 *bis*, rue Michelet, Bihorel.

8 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Etoile sportive de Creuzier-le-Neuf.** But: pratique du football. Siège social: mairie de Creuzier-le-Neuf.

8 avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Jeunesse sportive d'Epinay.** But: développement de l'éducation physique et des sports dans la ville d'Epinay-sur-Seine. Siège social: mairie d'Epinay-sur-Seine.

8 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Comité des fêtes du Trieu d'Escautpont.** But: assurer les loisirs des habitants et secourir les plus nécessiteux de la commune. Siège social: rue Ghesquière, Escautpont.

12 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Société de chasse de Casson.** But: location de terrains de chasse et exercice en commun de la chasse sur les terrains loués, protection du gibier et répression du braconnage. Siège social: mairie de Casson.

12 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. **Saint-Vivien-Sports.** But: pratique du football, du basket-ball, de l'athlétisme et, obligatoirement, de l'éducation physique. Siège social: école de garçons, Saint-Vivien-de-Monségur.

13 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Société des pêcheurs à la ligne de Château-Chervix.** But: réempoissonnement et répression du braconnage. Siège social: chez M. Cubertafond (Paul), coiffeur, à Château-Chervix.

13 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **La Biche d'Aillon-le-Jeune.** But: conservation du gibier, répression du braconnage. Siège social: chez M. Ginollin, Aillon-le-Jeune.

13 avril 1950. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. Association **L'Intrépide** de Villiers-en-Plaine. But: pratique du sport de la boule. Siège social: mairie de Villiers-en-Plaine.

14 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Comité des fêtes Quillier-Club de la Fauvette et intérêts de quartier.** But: soutenir les intérêts du quartier, venir en aide aux nécessiteux, vieillards, enfants orphelins. Siège social: bar de la Fauvette, 132, chemin de Suzon, Talence.

14 avril 1950. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Amicale gaule de Grenoble et environs.** But: alevinage et contre-braconnage. Siège social: café du Globe, 1, boulevard Gambetta, Grenoble.

18 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Muret. **Association des parents des élèves du lycée moderne et technique Raymond-Naves.** But: grouper les parents pour la défense de leurs droits. Siège social: chez le président, M. Paillès, le Lherm

18 avril 1950. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association grenobloise pour l'hébergement des travailleurs nord-africains.** But: hébergement des Nord-Africains. Siège social : caserne Dode, Grenoble.

19 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Association d'éducation populaire de Bignoux.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école. Siège social: école libre, Bignoux.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

2 mars 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Nice le 4 avril 1950.) **Amicale franco-belge de Cannes et région.** But: entretenir les tombes des soldats belges de la région, d'accord avec le délégué du Souvenir belge; renseigner ses membres, dans la limite du possible, sur tous leurs droits et prérogatives en France; favoriser les intérêts matériels et moraux de ses membres. Siège social: chez M. le commandant Victor Falize, 1 *bis*, rue de Bône, à Cannes.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.